

Par Victor Vachelard

Mémoire de stage – 01/04/2020 au 31/07/2020



LES STRUCTURES ESS DE L'ALIMENTATION ET LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE FRANCILIEN



Tutrice universitaire : Marie Fare, Maître de conférences à l'Université Lumière Lyon II.

Tuteur professionnel : Léo Voisin, Responsable de l'Observatoire Régional de l'Économie Sociale et Solidaire au sein de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) d'Île-de-France.

Rendu le 06/07/2020 - Année Universitaire 2019/2020

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, je tiens à remercier ma tutrice universitaire, Madame Fare, pour la qualité de son accompagnement et l'ensemble des précieux conseils qu'elle m'a donnés.

Je remercie également toute l'équipe de la CRESS d'Île-de-France, en particulier mon tuteur de stage Monsieur Voisin et son collègue, Monsieur Lewis. Tous deux ont éclairé certains de mes doutes et accordé une prise de recul nécessaire pour l'analyse de mes entretiens. En cette période inédite, je les remercie de m'avoir octroyé l'opportunité de réaliser ce stage en télétravail avec un suivi de qualité.

Aussi, je remercie l'ensemble des personnes qui ont acceptées de répondre à mes questions, et dont les contributions constituent le pilier de ce mémoire.

Enfin, je remercie ma famille et mon entourage pour leur soutien et les relectures qu'ils m'ont offertes. Je remercie tout particulièrement mon oncle pour avoir mis ses compétences au service de la relecture de ce travail.

SOMMAIRE

Introduction

1. LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE EN ÎLE-DE-FRANCE : ENJEUX ET DÉFIS

1.1. La résilience, une notion polysémique en proie à de nombreux débats

1.2. La résilience du système alimentaire

1.3. Les enjeux d'un territoire francilien résilient

2. VIVRE UN CHOC : L'EXPÉRIENCE DES STRUCTURES ESS DE L'ALIMENTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

2.1. Le rôle majeur de l'engagement comme facteur clé de réactivité et d'adaptation.

2.2. Partenariats, collaboration et réseaux : la construction d'un tissu résilient

2.3. La résilience interne, entre préparation et adaptation au choc

3. L'ESS, PRÉMICES D'UN SYSTÈME ALIMENTAIRE FRANCILIEU PLUS RÉSILIENT ?

3.1. Favoriser une alimentation sécurisée pour tous

3.2. Les transitions vers un territoire plus résilient

3.3. Quel(s) territoire(s) pour 2050 ?

Conclusion

INTRODUCTION

Ce mémoire s'inscrit dans une période inédite. En effet, il a été pensé et rédigé au printemps 2020, période marquée par une situation sanitaire dégradée et un confinement général de la population en France et dans de nombreux autres pays. Ainsi ce travail est-il très largement inspiré de la crise traversée. En effet, ce sont les observations du milieu et des difficultés rencontrées qui ont permis de définir le champ d'investigation de cette étude. Avant même les premières heures du confinement, les supermarchés se sont retrouvés confrontés à de premières pénuries de produits. La panique, l'angoisse, ont modifié les comportements. Le confinement a obligé à revoir les habitudes de consommation développant ainsi les achats de proximité, les livraisons et les drives. Cet ensemble d'éléments a engendré de nombreuses réflexions, nous avons ainsi pu voir fleurir sur tous les fronts le terme « résilience ». Or, ce mot, s'il veut prendre tout son sens, se doit d'être défini par rapport à un objet et un territoire. L'objet sera ici l'alimentation. Il s'agit de l'enjeu probablement le plus important de notre société. Comment pourrions-nous vivre sans nourriture ? Cette question à la réponse évidente a pourtant semblé être négligée pendant de nombreuses décennies. Les mutations de l'agriculture vers un système industrialisé ont transformé progressivement l'alimentation en marchandise lambda, sans aucune spécificité. Cependant, le modèle a montré ses failles durant le confinement, et certains ont pris conscience des dépendances auxquelles la nourriture de nos assiettes est soumise. Ces questionnements sont d'autant plus forts en Île-de-France. Cette région constitue le cœur de notre pays mais est très largement dépendante des autres organes que sont les régions françaises et le reste du monde. Ce territoire doit nourrir plus de 12 millions d'habitants¹ constituant un défi de taille, d'autant plus que l'urbanisation laisse peu de place aux surfaces cultivées.

Ce contexte dessine les contours du stage effectué à la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) d'Île-de-France du 01/04/2020 au 31/07/2020. C'est plus précisément au sein de l'Observatoire Régional de l'Économie Sociale et Solidaire (ORESS) que ce travail s'est inscrit. L'objet de ce pôle est « *d'œuvrer pour l'amélioration de la connaissance et la compréhension de l'ESS à l'échelle régionale* »². L'Économie Sociale et Solidaire, dite ESS, est une économie à l'histoire longue, prenant sa source contemporaine dans les mouvements mutualistes et associationnistes ouvriers du XIX^{ème} siècle. Cette « autre économie » s'appuie sur des piliers fondamentaux : l'égalité entre les membres, avec le célèbre principe « une personne = une voix » ; l'adhésion et l'engagement volontaire ; la lucrativité limitée ou la non-lucrativité ; le principe de double qualité dans lequel les bénéficiaires sont aussi les décideurs ; et, la finalité sociale impliquant un projet commun au-delà du partage des bénéfices. Depuis juillet 2014, l'ESS est reconnue par la Loi Hamon, définissant ainsi les contours de cette économie. Elle comprend les associations, les mutuelles, les coopératives, les fondations et, depuis 2014, les sociétés commerciales respectant un certain nombre de critères démocratiques et lucratifs. En Île-de-France, l'ESS représente 7.2% des établissements et 7.1%

¹ Source INSEE. Voir : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4270719>

² Voir le site de la Cress Île-de-France, rubrique Observatoire : <https://www.cressidf.org/observatoire-idf/fonctionnement-obs/>

des salariés³. Aucun chiffre n'est en revanche disponible concernant les structures ESS du champ de l'alimentation.

Ainsi, l'ORESS d'Île-de-France a décidé d'engager une étude de terrain sur la résilience alimentaire en Île-de-France. L'enjeu du stage est alors de capitaliser sur les éléments mis en avant par la crise traversée pour parvenir à avoir une estimation du poids et de l'importance des structures ESS de l'alimentation dans la construction d'un territoire francilien plus résilient. C'est l'observation des éléments précédemment décrits qui a amené la structure à réfléchir sur ces problématiques, le travail permettra de faire connaître les forces des modèles de l'ESS au plus grand nombre. Ce travail est donc le fruit d'une collaboration avec la CRESS Île-de-France, il s'inscrit dans une volonté d'étudier plus largement l'ESS en Île-de-France et ses potentiels transformateurs. Ce mémoire servira de base à une publication de l'ORESS d'Île-de-France et va chercher à répondre à la problématique suivante :

Comment les structures ESS de l'alimentation
favorisent la résilience alimentaire de l'Île-de-France ?

Des questions subsidiaires seront alors abordées : qu'est-ce que la résilience alimentaire d'un territoire ? Comment ces structures ont réagi au choc et comment capitaliser sur cette période ? Quels sont les enjeux du territoire francilien concernant l'alimentation ? Comment les structures ESS de l'alimentation peuvent contribuer à y répondre ? Ces questions guideront cet écrit et leurs réponses seront les clefs de compréhension de la problématique générale.

Afin de s'inscrire pleinement dans l'actualité qui nous a insufflé ce sujet d'étude, nous avons souhaité réaliser des entretiens avec des structures ESS du champ de l'alimentation. Ainsi, il a fallu dans un premier temps définir les secteurs de recherche, le secteur alimentaire n'étant pas une catégorie délimitée de l'ESS. Nous avons retenu plusieurs catégories de structures : les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) ; les associations d'aide alimentaire et de lutte contre le gaspillage ; les coopératives de producteurs et de consommateurs ; les organisations de l'agriculture urbaine ; les sociétés commerciales du champ de l'ESS. Ce sont alors 25 structures qui ont été contactées directement, sans compter les têtes de réseau. Parmi elles, nous avons obtenu 18 réponses (soit un taux de réponses de 72%) et avons, finalement, pu réaliser 10 entretiens (soit un taux de réponses positives de 56% environ) entre le 13 mai et le 05 juin 2020. Un bref descriptif des structures interrogées est disponible en annexe. Nous avons interrogé deux AMAP, deux associations de l'aide alimentaire et de lutte contre le gaspillage, deux structures de l'agriculture urbaine, deux coopératives de producteurs (sous le statut SCIC⁴), un supermarché coopératif et une société commerciale. La grille d'entretiens utilisée lors de ces derniers est disponible en annexe. Elle a été construite afin de connaître l'impact, les réponses et les enjeux liés à la crise sanitaire pour ces structures. L'ensemble des entretiens a été réalisé par téléphone, d'une durée comprise entre 25 minutes et une heure et quart. Ces derniers ont ensuite été retranscrits et analysés. Enfin, un tableau récapitulatif des principaux éléments et citations a été dressé afin de pouvoir croiser plus facilement les différentes informations recueillies. N'ayant pas pu être intégrés ici, l'ensemble de ces documents est disponible à la demande. Finalement, c'est en alliant ces

³ Données de l'ORESS Île-de-France. Disponibles sur : <https://www.cressidf.org/observatoire-idf/les-chiffres-de-less/>

⁴ Société Coopérative d'Intérêt Collectif.

informations émanant du terrain et un ancrage théorique que ce mémoire cherche à répondre à la problématique définie.

Ainsi, la première partie de ce travail s'attachera, dans une revue de la littérature, à définir le terme de résilience. Seront abordés en premier lieu les aspects sémantiques du terme, puis son évolution jusqu'à constater que ce concept s'impose aujourd'hui très largement dans de nombreux champs de l'activité humaine. Nous inviterons donc à une réflexion sur l'usage des mots et leur implication. Au-delà, la résilience sera définie par rapport à d'autres termes qui lui sont souvent associés : la vulnérabilité, la résistance et la stabilité. Ces rapprochements permettront de mieux comprendre cette notion polysémique et d'en montrer le nécessaire rattachement à un objet et à un territoire. C'est alors que sera introduit l'objet de l'étude : le système alimentaire. En fournissant une rapide approche historique, nous démontrerons comment l'alimentation est devenue complexe et dépendante de multiples éléments. Cette approche nous permettra de décliner les différents niveaux de la résilience alimentaire, que nous pouvons baser sur la souveraineté, la démocratie et la sécurité. Nous verrons également quels sont les enjeux associés à ces piliers. Enfin, nous nous inscrirons dans le territoire d'étude : l'Île-de-France. Une première attention sera accordée à la difficile définition d'un territoire résilient, notion en équilibre dynamique entre plusieurs concepts. Puis, une perspective historique du territoire francilien nous accordera la déclinaison des défis auxquels les structures ESS de l'alimentation se devront de répondre. Une conclusion permettra de mettre en lumière les facteurs à rechercher dans les entretiens, facteurs allouant la réalisation d'objectifs précis.

La deuxième partie sera ainsi concentrée sur ces structures et leur réaction face au choc. Sans en oublier les multiples facettes, nous retiendrons une définition simple de la résilience alimentaire en Île-de-France : la capacité à nourrir durablement l'ensemble de la population. Les entretiens nous alloueront ainsi des clefs pour comprendre la façon dont ces structures peuvent exister durablement et pérenniser les approvisionnements. Il sera alors réalisé, dans un premier temps, une analyse du rôle moteur de l'engagement pour parvenir à dépasser le choc. Ainsi, nous verrons comment la création de communautés fortes et le sens donné au travail permettent de construire des relations solides. Ces relations sont d'autant plus sécurisantes lorsqu'elles intègrent les producteurs, partie prenante essentielle des systèmes alimentaires. Cette implication sera alors perçue comme un élément fort de l'ESS et favorisant la résilience. Nous étendrons cette logique au territoire en étudiant la place des partenariats, des collaborations durant le choc. Nous verrons que les pratiques collaboratives se sont développées, confirmant l'importance du collectif. Ces dernières seront pensées en lien avec les pouvoirs publics des différentes échelles, du global au local. Nous analyserons les différentes interventions publiques durant cette période pour en retenir des enseignements pour l'avenir. Nous porterons ensuite une attention particulière aux réseaux structurés et organisés, pour en décliner les avantages et inconvénients. Enfin, nous nous attacherons à décrire le vécu des structures. Nous comprendrons le rôle essentiel de l'apprentissage, des expériences passées dans la préparation à une crise. Il sera également important de démontrer l'impact de la structuration et de la professionnalisation en introduisant un débat sur les tailles de structure. Finalement, il sera étudié la gouvernance démocratique pendant une période de choc pour décliner les forces et faiblesses de ce mode d'organisation.

Pour finir, la troisième partie aura pour ambition de dépasser la crise actuelle, d'en tirer les conclusions pour énoncer les leviers d'actions des structures ESS de l'alimentation. Ainsi, conviendra-t-il d'énoncer les principaux défis liés à la production alimentaire en Île-de-France :

le manque de terres et de main-d'œuvre. Nous réfléchirons alors aux solutions promues par les structures ESS pour parvenir à dépasser ces difficultés. Nous inscrirons l'ensemble de ces éléments dans un contexte de menaces globales que nous ne pouvons pas éviter mais dont nous pouvons minimiser les effets. Nous entamerons une discussion sur les moyens de sécuriser une alimentation pour tous, durablement, en analysant les chaînes logiques et le secteur particulier de l'aide alimentaire, secteur porté par le tissu associatif. Les menaces globales et ces observations nous obligeront, ensuite, à penser les moyens facilitant des transitions pour et par le territoire. Il sera souligné le rôle du collectif, de la coopération, de la démocratie et des pouvoirs publics. Au-delà, nous verrons comment la création de dynamiques de transition doit impliquer les citoyens, et, comment les changements individuels sont largement dépendants du collectif. Enfin, nous fournirons un récit à l'ensemble de ces réflexions, récit qui permet d'engager plus largement par le biais de l'imagination.

1. LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE EN ÎLE-DE-FRANCE : ENJEUX ET DÉFIS

Il apparaît dans un premier temps primordial d'inscrire ce mémoire dans une démarche compréhensive et historique. En effet, pour parvenir à envisager les structures ESS de l'alimentation comme favorisant un territoire plus résilient, il convient de définir ce que nous entendons par résilience. Ce concept polysémique doit être envisagé par rapport à un territoire aux enjeux pluriels, occupant une position stratégique et abritant 19% de la population française⁵. Il s'agira alors de chercher à caractériser la résilience dans son ensemble avant d'entamer une discussion sur le système alimentaire. Enfin, ces réflexions seront introduites dans une perspective locale pour tenter d'en dégager les défis et enjeux pour l'Île-de-France.

1.1. La résilience, une notion polysémique en proie à de nombreux débats

1.1.1. Vers un concept « sur-mobilisé » ?

Les mots ont le sens que leur utilisateur veut leur donner. Ainsi, une définition, bien qu'écrite noire sur blanc pour tous, n'est jamais complètement identique et universelle. Elle est le fruit de la subjectivité de celui qui pense, ce qui rend alors difficile la caractérisation de concepts tels que la résilience. Pour parvenir à sortir de ces difficultés interprétatives et essayer d'établir un consensus conceptuel, il semble pertinent d'étudier l'évolution historique d'un terme qui prend de plus en plus de place dans le vocabulaire commun. Dans cette démarche, s'intéresser à l'étymologie permet de capter des premiers éléments de compréhension. Le terme résilience vient du latin *resilio* signifiant « rebondir », « rejaillir » mais également « se replier » ou « sauter en arrière »⁶. Cette racine latine oppose, en son sens, deux différents mouvements : deux de ses significations se réfèrent à un mouvement vers l'avant quand les deux autres sont tournés vers l'arrière, le passé. Une telle remarque peut paraître anodine mais induit d'ores et déjà les débats que le terme résilience va pouvoir porter. Au-delà de ces différences, tous les sens ont en commun la réaction, ancrant ainsi le concept dans des contextes particuliers qu'il conviendra de définir. La résilience à quoi ? De qui, de quoi ? seront des questions que l'étymologie soulève et auxquelles la pratique sera confrontée.

La première utilisation scientifique du terme résilience date de 1625 dans le livre du philosophe anglais Francis Bacon, *Sylva Sylvarum Or The Naturall Historie*. Il introduit la notion en étudiant le retour de la voix d'un interlocuteur parlant face à un obstacle : l'écho (Pinto et al., 2018, p.33, Fig.3.1.). Ainsi, nous pouvons noter l'ancrage théorique et académique du terme. Il émane du champ de la recherche et sera notamment par la suite utilisé en physique pour désigner « *la propriété d'un corps [à] reprendre sa forme initiale après avoir subi un choc* » (Tisseron, 2017). Le lien sera alors vite établi, pour certains chercheurs, avec l'étude des comportements humains, qualifiant ainsi de résilient un être capable de se remettre d'un événement traumatisant sans en retirer quelconque enseignement. La notion d'équilibre, implicitement décrite dans la définition physique, nécessitera une définition préalable de l'équilibre souhaité pour un territoire et, donc, une réflexion approfondie des transformations à amorcer pour parvenir à cet équilibre. Il n'empêche que ce n'est que dans les années 1950, aux Etats-Unis, que le concept commence à prendre une ampleur importante dans le domaine de la psychologie. Des auteurs tels qu'Emmy Werner, Michael Rutter et Norman Garnezy (Tisseron, 2017) figurent comme

⁵ INSEE Flash Île-de-France, 2017, Disponible sur :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4270719#:~:text=L'%C3%8ELe%2Dde%2DFrance%2C%20la%20r%C3%A9gion%20la%20plus,la%20population%20de%20France%20m%C3%A9ropolitaine.>

⁶ DicoLatin, Disponible sur : <http://www.dicolatin.com/XY/LAK/0/RESILIO/index.htm>

les têtes de proue d'un vaste mouvement cherchant à identifier les facteurs allouant aux individus une résistance aux chocs et troubles de la vie. Ainsi, en menant des études de cas, ils identifient des éléments de résilience, de poursuite d'une vie heureuse et stable après des événements traumatisants (souvent ayant eu cours durant l'enfance, période des apprentissages fondamentaux). Il ne convient pas ici d'établir une étude approfondie de la résilience psychologique mais de pointer l'attractivité de la notion qui sera, par ailleurs, également utilisée en écologie, puis en économie. Pour les premiers, un écosystème est qualifié de résilient lorsque ses éléments constitutifs lui permettent de faire face à un choc. On retrouve alors le sens physique du terme, l'écosystème devant retourner à un « *mono équilibre* » (Dauphiné et Provitolo, 2007) allouant stabilité et bon fonctionnement. Ainsi, le temps de retour peut être perçu comme une mesure de la résilience, un temps long impliquant une moins bonne résilience qu'un équilibre retrouvé rapidement. Les économistes, eux, s'emparent également du concept pour caractériser les réactions aux grandes crises susceptibles de toucher les différentes régions du monde. Ils l'empruntent parfois à l'étude des systèmes dynamiques pour justifier le non-retour à l'état antérieur après un choc qui remet en question un certain nombre de principes de l'économie étudiée.

Les raisons du succès de ce terme sont multiples. Dans leur ouvrage, Sinaï, Stevens et Servigne en identifient trois principales (Sinaï et al., 2017). Tout d'abord, une période d'incertitude, de crises successives, d'instabilité, accroît l'usage du terme. Il semble évident que la recherche et les acteurs de terrain se sentent davantage concernés lorsqu'un concept est ancré dans leur réalité. Deuxièmement, le terme est évocateur de positivité, il ne renvoie pas à des connotations négatives et prône, au contraire, des valeurs d'espoir de voir survivre le monde dans lequel nous vivons (contrairement à la notion d'effondrement, notamment). Enfin, il s'inscrit dans un mouvement de désintérêt croissant pour le concept de développement durable. Ce développement qui se donne pour défi de « *répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire les leurs* »⁷ se voit couvert de critiques florissantes : vision anthropocentrée, croissance nécessaire, lassitude du terme, inactions, greenwashing... Certains pointent son caractère trop large, y voyant ainsi un mot devenu valise. Or, n'est-ce pas ce qui est aussi à craindre pour la résilience ? La mobilisation autour de la notion ces dernières années est saisissante, la crise actuelle ne fait que la renforcer. Ne risquent-on pas d'aller vers une utilisation excessive ?

Une utilisation excessive qui pourrait conduire à une perte de spécificité de la notion, à l'ancrer dans les habitudes de pensée et donc à conduire à l'inaction. Or, la résilience est aujourd'hui employée massivement dans un but de transformations des pratiques afin de rendre nos territoires plus sécurisés. Cette utilisation massive conduit à une perversion du terme pour certains auteurs, comme le concept de durabilité avant lui. Ainsi, le philosophe Australien Glenn Albrecht prône-t-il la création de nouveaux mots afin de rendre compte des changements qui ont lieu sur notre Terre et sortir de l'immobilisme que les anciens mots entretiennent. Dans son dernier ouvrage, « *Les Émotions de la Terre* », il propose des nouveaux termes afin d'apprendre à concevoir le monde différemment et qu'advienne une nouvelle ère, « *une ère caractérisée par des émotions positives envers la Terre, une ère qui représente un avenir alternatif hautement souhaitable* » (Albrecht, 2020) De telles réflexions ne font que renforcer la pertinence de s'intéresser au sens des mots que nous utilisons.

⁷ Rapport Brundtland, 1987

Ces réflexions d'ordre sémantique pointent d'emblée des difficultés à définir la notion de résilience. Il convient alors d'en fournir une grille de lecture en identifiant les facteurs qui la permettent, la facilitent, et, au contraire, ceux qui induisent une plus forte vulnérabilité aux chocs. Pour cela, il est nécessaire de décliner la notion en la mettant en résonance avec des termes conceptuellement proches.

1.1.2. Entre résilience, vulnérabilité, résistance et stabilité

La littérature de nombreux domaines s'est fortement intéressée à décliner les nombreux facteurs pouvant caractériser la résilience. Ici, il s'agit d'établir une liste non exhaustive de ces derniers, sans se préoccuper, dans un premier temps, du contexte dans lequel nous les étudions. Tous les facteurs cités par la suite ne sont pas présents dans tous les ouvrages évoquant la résilience mais certains apparaissent comme récurrents. Ainsi, la diversité est souvent évoquée comme élément facilitant la persistance d'un système en présence de perturbations. En effet, cette dernière, à travers la modularité qu'elle permet, implique une plus grande réactivité et donc, *in fine*, une adaptation facilitée. Cette diversité peut prendre plusieurs formes selon l'élément étudié : diversité des acteurs, des débouchés, des fournisseurs, des partenaires... Il peut également être question de redondance, lorsque « *une même fonction [est] assurée par plusieurs éléments indépendants du système* » (Les Greniers d'Abondance, 2020). Ainsi, la diversité se doit d'être définie, envisagée selon les éléments auxquels nous nous référons. En outre, elle questionne les enjeux de préparation puisqu'elle ne peut être acquise dans l'urgence et doit être pensée en amont. En ce sens, l'apprentissage permet de mieux appréhender les futurs chocs. En effet, l'expérience de situations délicates précédemment vécues autorise une plus grande réactivité car des éléments auparavant pensés peuvent être remobilisés. Le rôle de la réflexion n'est alors pas à négliger et implique la prise en compte d'une multiplicité d'opinions, envisageant ainsi les acteurs comme éléments essentiels d'un système résilient. En effet, ces derniers doivent être au cœur des projets qui les concernent. Les principes d'auto-organisation, d'initiatives remontantes, par l'engagement et la cohésion qu'ils permettent, contribuent à des systèmes plus robustes et résilients. Enfin, lorsque certains auteurs évoquent la transformation comme facteur de résilience, d'autres évoquent la persistance. Cette observation confirme la difficile caractérisation de ce concept en équilibre entre plusieurs notions.

Ainsi, le lien entre stabilité et résilience est étroit, nous verrons par la suite que des raccourcis sont souvent faits entre ces deux termes sur le terrain. En revanche, pour Aschan-Leygonie, il existe « *une relation négative* » (Aschan-Leygonie, 2000) entre résilience et stabilité. En effet, la prise en compte de la temporalité permet d'affirmer qu'un système éloigné de son équilibre (et donc ici moins résilient) sera perturbé plus fortement par des chocs légers mais il sera « *capable de s'adapter à une situation nouvelle induite par une perturbation majeure.* » (Aschan-Leygonie, 2000). Nous reviendrons sur l'importance de la temporalité dans la troisième sous-partie de ce 1. mais il est intéressant de noter les discordances que ce terme peut impliquer. Quand certains voient en la stabilité la preuve d'une résilience certaine, d'autres en critiquent l'immobilisme et donc, l'impossible adaptation pourtant nécessaire à la survie d'un système. Un autre débat oppose résistance et résilience. Pour Dauphiné et Provitolo, la résilience n'implique aucune opposition aux aléas mais une réduction maximale des impacts induits par ces derniers. Ainsi, les auteurs prennent l'exemple du dérèglement climatique : résister implique la lutte contre celui-ci avec la mise en place d'outils tels que le protocole de Kyoto. Être résilient, en revanche, c'est accepter le changement et en minimiser les effets (Dauphiné et Provitolo, 2007). Cette interprétation pose question, la fatalité qu'elle soulève entre en contradiction avec la positivité du terme résilience. Cependant, il est pertinent

d'accorder une importance à cette définition car elle est parfaitement adaptable à la situation sanitaire dans laquelle notre étude s'inscrit : face à un confinement obligatoire, l'enjeu pour les structures, et au-delà pour le territoire, est de minimiser les effets de l'immobilisme économique et social en tentant non pas d'y résister, mais de s'adapter aux nouvelles modalités. Ainsi, cela soulève encore une fois l'importance du contexte et de la temporalité dans la définition de la résilience, ce concept est propre à l'objet étudié et essayer d'en tirer une définition générale se heurte à des débats conceptuels et sémantiques.

Pour dépasser les questionnements sur la grille de lecture générale donnée dans le premier paragraphe, certains, comme Villar et David, proposent une approche par les vulnérabilités. Ils en distinguent quatre grandes catégories : économiques, démographiques, environnementales et sociales (Villar et David, 2014). Ces dernières supposent, encore une fois, d'inscrire nos travaux dans un processus culturel et historique afin de prendre en compte l'ensemble de ces facteurs. En outre, il est important d'introduire une hiérarchie entre les différents facteurs de résilience ou de vulnérabilité. En effet, nous verrons par la suite que certains éléments semblent essentiels à l'adaptation à une perturbation quand d'autres, bien que présents en masse, ne peuvent compenser une vulnérabilité majeure. Il apparaît alors qu'une grille de lecture unique n'existe pas, que les définitions ne peuvent rendre compte de l'ensemble des situations à étudier. Ainsi, un système vulnérable peut-être résilient, de même, la résilience induit la survenue d'une rupture et donc l'existence de vulnérabilités (Guide Villes résilientes CEREMA, 2014).

Ces mises au point nous invitent à inscrire notre étude dans un champ précis, celui de l'alimentation en Île-de-France.

1.2. La résilience du système alimentaire

La ou les définition(s) de la résilience nous éclaire(nt) sur la nécessité de qualifier les champs étudiés afin de mieux cerner les problématiques, enjeux et défis liés à cette notion. Comment un système peut supporter un choc ? Comment peut-on garantir son existence sur un terme long ? Quelle sera sa capacité à traverser les différentes perturbations ? Se poser ces questions implique d'envisager, en premier lieu, le système alimentaire et de décliner, ensuite, les enjeux liés à une résilience alimentaire.

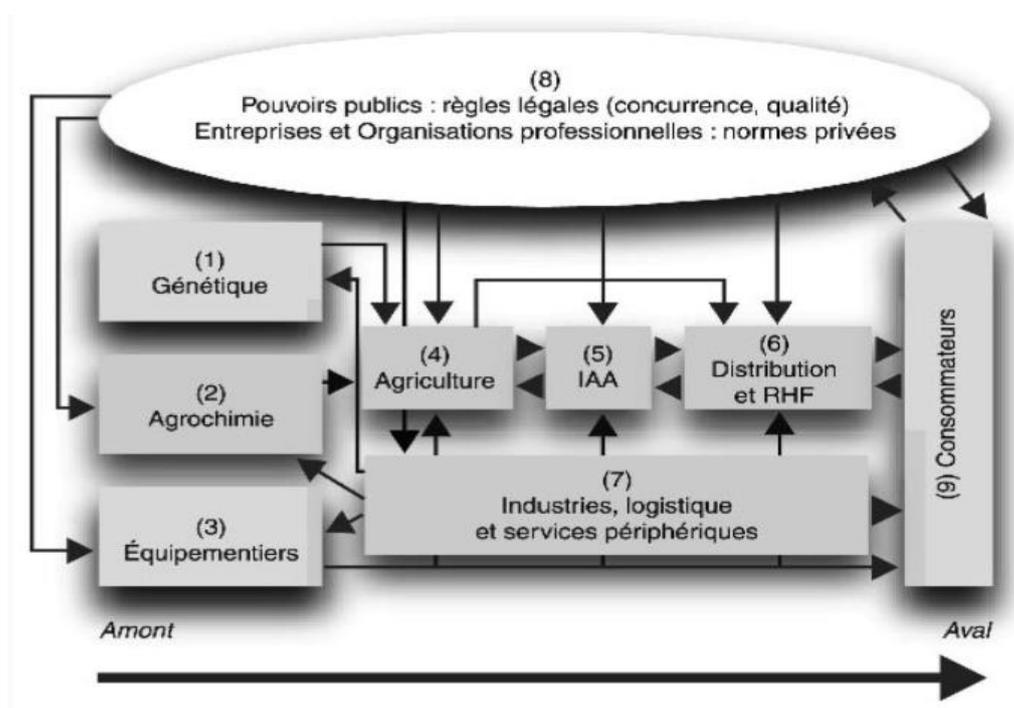
1.2.1. Définir le système alimentaire

Comme nous avons pu l'évoquer précédemment, la notion de résilience est étroitement liée au concept de système. En effet, la résilience ne prend son sens que lorsqu'elle est envisagée dans un système précis. C'est dans « La Théorie générale des systèmes », parue en 1968, que Ludwig von Bertalanffy amorce le mouvement des approches systémiques. Ces dernières s'autorisent à concevoir les interactions entre les différents éléments d'un ensemble, nécessitant alors des approches pluridisciplinaires. Dès lors, Rastoin et Gherzi définissent le système comme « *un ensemble d'éléments interdépendants, de telle sorte que toute modification d'un élément entraîne la modification d'autres éléments.* » (Rastoin et Gherzi, 2010). Dans un tel cadre, étudier la résilience impose une connaissance et une réflexion sur l'ensemble des éléments car un seul de ces derniers peut mettre à mal l'ensemble du système.

Le système alimentaire s'inscrit pleinement dans cette logique. Il est aujourd'hui nourri d'interactions complexes, façonné par l'ère industrielle et la mondialisation. Louis Malassis le définit comme étant « *la manière dont les hommes s'organisent, dans l'espace et dans le temps,*

pour obtenir et consommer leur nourriture »⁸. Ce dernier a subi de multiples mutations au cours de l'histoire de l'humanité et les connaître permet de mieux appréhender les enjeux et possibles pistes pour le rendre plus résilient. En adoptant une démarche socio-économique, Rastoin et Gherzi évoquent quatre stades d'évolution de notre système alimentaire (Rastoin et Gherzi, 2010). Premièrement, le stade agricole marqué par une agriculture vivrière et organisé autour de circuits courts. De telles productions impliquaient le respect de la saisonnalité, des exploitations agricoles proches des consommateurs (familiales ou villageoises) et une force de travail consommatrice de sa propre production. La légère transformation des matières premières par le biais de petites entreprises annonce le passage au stade artisanal. Puis, lorsque la valeur ajoutée dégagée par les Industries Agroalimentaires (IAA) dépasse celle de l'agriculture en tant que production alimentaire, nous entrons dans l'ère agro-industrielle. Les auteurs datent ce passage à 1993 en France, pays qui se trouve encore dans cette phase. Cette mutation s'accompagne de changements majeurs de la société : développement du travail féminin et de la restauration collective impliquant des changements de consommation, une urbanisation croissante éloignant les populations des pôles de productions alimentaires... De plus, la mondialisation impulse une coordination internationale, des spécialisations de certaines régions ainsi qu'une plus grande dépendance aux transports. Il en résulte un système incluant de plus en plus d'éléments, se complexifiant à chaque intermédiaire ajouté. Le schéma ci-dessous⁹

Figure 1 : Un système alimentaire actuellement nourrit d'interdépendances complexes.



(Rastoin et Gherzi, 2010) en illustre les interdépendances. Là où l'agriculture seule permettait de nourrir la population, elle se retrouve dès lors immergée dans un ensemble d'éléments, impliquant diversité et dépendance. Enfin, la dernière étape de transformation, seulement atteinte par les États-Unis, est le stade agro-tertiaire où les services dominent dans le système

⁸ Malassis, Louis, 1994, « Nourrir les Hommes », Dominos-Flammarion, Paris, 110 p.

⁹ RHF signifie Restauration Hors Foyer.

alimentaire (importance de la publicité dans les coûts finaux des produits, restauration hors foyer plus importante que la restauration à domicile, etc.).

Ainsi une telle approche historique alloue-t-elle une meilleure compréhension de notre système actuel. Il est le fruit de mutations et semble être vulnérable tant son étendue est importante. Il impose surtout une réflexion territorialisée afin de revenir aux bases des mécanismes de production. Afin de compléter cette réflexion socio-économique, Bognon et al. introduisent la notion de système socio-écologique pour caractériser, en amont, le système alimentaire. Il implique alors « *des interactions entre la société qui le construit et la biosphère qui sustente cette société.* » (Bognon et al., 2018) mettant en évidence le rôle de la nature, du territoire concerné dans la définition du système alimentaire. Il s'agit donc de ne pas oublier les spécificités écologiques qui fondent une région afin de les prendre en compte dans l'étude. L'intégration du paysage comme élément essentiel et préalable à tout système constitue une évidence et impose de penser les défis associés à un système alimentaire unique, mondialisé et interdépendant.

1.2.2. Les enjeux et les pistes de la résilience alimentaire

Le système précédemment décrit est soumis à de nombreux enjeux et défis que la crise actuelle exacerbe parfois. Ainsi, durant ce confinement, l'interdépendance internationale a été remise en cause, questionnant les capacités de souveraineté alimentaire de la France. De plus, les changements de consommation ont mis à mal l'approvisionnement de certains produits, pointant alors les limites de chaînes d'approvisionnement longues et opaques. Ce choc remet en cause un système qui était voué à s'étendre davantage et impose des réflexions sur nos façons de consommer. Au-delà des éléments mis en avant par cette période, Les Greniers d'Abondance, dans leur guide « Vers la résilience alimentaire », reconnaissent quatre grandes menaces pesant sur notre système alimentaire (Les Greniers d'Abondance, 2020). Tout d'abord, le dérèglement climatique et ses effets potentiellement dévastateurs sur les cultures. Ensuite, le déclin de la biodiversité qui implique une moindre pollinisation, des terres moins fertiles (sans vers de terre par exemple), et des risques de propagation plus élevés d'espèces nuisibles. En outre, la dégradation et l'artificialisation des sols ne font que renforcer la vulnérabilité du système alimentaire. Ces trois éléments portent atteinte à la santé écologique des territoires, pourtant décrite comme essentielle par Bognon et al. dans la constitution du système alimentaire. On perçoit alors, dès à présent, les enjeux de minimisation de ces phénomènes dans un premier temps (et donc de résilience au sens de Dauphiné et Provitolo, 2007) pour réfléchir, ensuite, à entamer des transitions qui permettent d'anticiper les chocs et de les vivre plus sereinement. Enfin, la forte dépendance de l'agriculture aux énergies fossiles la rend fébrile face à l'épuisement de ces ressources et impose de repenser le modèle avant d'être confronté à des épisodes catastrophiques.

La résilience alimentaire se décline alors en plusieurs dimensions. Pour François Delvaux « *entre transition subie ou choisie, la (re)localisation se révèle être l'utopie nécessaire.* » (Delvaux, 2013). Il propose alors un système alimentaire fondé sur le principe de souveraineté allouant aux populations locales la possibilité de définir leur façon de consommer. Pour cela, différents éléments permettent de construire un système plus résilient que l'actuel. Il s'agit tout d'abord de promouvoir le droit à l'alimentation et de reconnaître ses spécificités vis-à-vis des autres biens marchands. Il est également nécessaire de protéger les ressources naturelles en impulsant des mutations dans les modes de production, de distribution et de consommation. Cela passera notamment par la création de plusieurs systèmes alimentaires localisés,

reconnaissant alors la valeur des producteurs alimentaires. Enfin, l'alimentation est l'affaire de tous et chacun doit pouvoir défendre ses opinions. Ce dernier point fait alors le lien avec une autre dimension primordiale dans les pistes envisagées pour construire une résilience alimentaire : la démocratie alimentaire. Ce concept s'attache à la définition du système alimentaire donnée par Malassis en 1994 et désigne « *la revendication des citoyens à reprendre le pouvoir sur la façon d'accéder à l'alimentation, dans la reconnexion entre celle-ci et l'agriculture* » (Paturel et Ndiaye, 2019). Il s'agit alors de se rapprocher du stage agricole précédemment défini en donnant aux citoyens les clefs de compréhension leur permettant de jouir de leur droit démocratique. Ainsi, il convient ici de les instruire sur le système alimentaire, les fonctions de l'alimentation (biologique, sociale, identitaire et hédonique) ainsi que d'ancrer les réflexions dans les règles sociales en vigueur dans le territoire étudié (Paturel et Ndiaye, 2019). Nous verrons alors plus en détail, dans une troisième partie, comment les structures ESS du secteur de l'alimentation vont pouvoir promouvoir ces principes de gestion collective et de prise de conscience.

Enfin, un dernier volet s'avère primordial pour garantir la résilience alimentaire d'un territoire : la sécurité alimentaire. En effet, l'alimentation fait partie des fonctions vitales, son non-assouvissement, pour cause de précarité notamment, peut entraîner des défaillances majeures des individus et affaiblir considérablement des territoires entiers. Ainsi, tous les éléments précédemment cités ne peuvent être jugés efficaces que s'ils permettent au territoire de nourrir sa population malgré des chocs imprévisibles et de natures diverses. Dans son guide pratique, la Food and Agriculture Organisation (FAO) énonce quatre piliers principaux de la sécurité alimentaire : « *La disponibilité physique des aliments ; l'accès économique et physique des aliments ; l'utilisation des aliments ; la stabilité des trois autres dimensions dans le temps* »¹⁰. Cela impose donc la réflexion d'approche systémique, l'intervention à toutes les étapes, de la production à la distribution. Au niveau du territoire, il semble alors difficile de concilier spécialisation des cultures et disponibilité variée des aliments. Pour les individus, la précarité, accentuée en temps de choc, requiert l'accès à l'aide alimentaire, enjeu majeur pour construire une transition juste et équitable, allouant à chacun les moyens de subvenir à ses besoins.

L'ensemble de ces éléments constituent les enjeux et pistes pour construire la résilience alimentaire. Il est nécessaire de s'adapter aux menaces qui entourent le modèle agricole dominant et, donc, d'en changer profondément les principes. Cela passe par une promotion de la souveraineté alimentaire permise par une participation intense des citoyens informés et conscients des enjeux liés à l'alimentation. Il convient alors d'accompagner chacun vers un territoire plus résilient, capable d'absorber les perturbations à venir. Nous verrons en partie 3 comment les structures ESS de l'alimentation peuvent s'offrir comme modèles dans ces transitions. Avant cela, il est nécessaire d'introduire, au-delà de l'objet étudié, le territoire envisagé dans cette étude.

1.3. Les enjeux d'un territoire francilien résilient

Les éléments précédemment évoqués ont montré les difficultés à définir pleinement la résilience. En revanche, il semble que la résilience alimentaire soit plus aisée à approcher par les défis et enjeux qu'elle soulève. Il s'agit dès lors d'inscrire cette résilience, cette capacité du

¹⁰ FAO, 2008, *Sécurité alimentaire : l'information pour l'action*, Programme CE-FAO. Disponible sur : <http://www.fao.org/3/a-al936f.pdf>

système à nourrir durablement la population, dans une démarche localisée, au sein de la région Île-de-France.

1.3.1. Construire la résilience d'un territoire

Avant de s'intéresser spécifiquement au territoire francilien, il paraît pertinent d'approfondir le concept de résilience sous un angle territorial. Nous avons vu auparavant que résilience et équilibre étaient deux notions liées, la deuxième étant l'objectif de la première. Dans leurs travaux, Villar et David définissent la résilience d'un territoire comme « *une recherche perpétuelle d'équilibre dynamique entre des caractéristiques paradoxales et des processus contraires* » (Villar et David, 2014) évoquant ainsi les débats présentés dans la première sous-partie. Il s'agit alors d'arbitrer entre un système local ou mondialisé, et donc, entre un stade agricole organisé ou le stade agro-industriel. Cela nécessite également de penser la souveraineté alimentaire entre autonomie et dépendance, l'autarcie étant difficilement réalisable, il semble alors improbable et même dangereux de voir les liens internationaux se couper. Il s'avère pertinent de réfléchir aux longueurs de chaînes, aux liens de dépendances, et aux partenariats afin de renforcer la diversité tout en augmentant l'autonomie de la région concernée. Des solutions existent mais se pose alors la question du maillage : doit-on les adapter au territoire en question ou créer les initiatives pour le territoire ? La mise en balance de l'ensemble de ces éléments prouve la difficulté à établir de réelles recommandations concernant la résilience d'un territoire. Il s'agit de trouver l'équilibre qui permettra d'allier l'ensemble de ces éléments, un équilibre fragile qui ne peut être construit qu'en consultant l'ensemble de la population.

En outre, une difficulté majeure, quand on envisage la résilience, est la question de la temporalité. Son importance a déjà été évoquée en 1.1.2. mais la recherche d'équilibre entre court et long terme se trouve être particulièrement intéressante à étudier tant le choc que nous traversons est brutal. En effet, des contradictions peuvent apparaître entre court et long terme : des solutions jugées efficaces pour survivre à un choc brutal peuvent se montrer désastreuses plusieurs années après. Aschan-Leygonie donne ainsi l'exemple d'une région forestière du Canada menacée par des chenilles nuisibles pour les sapins. L'économie de la région est très largement spécialisée dans ce secteur et, pour faire face à cette menace, les autorités ont épandu massivement des pesticides. Or, cela est une stratégie à court terme sans songer aux processus adaptatifs des chenilles. En effet, ces dernières se sont accoutumées aux produits injectés et une épidémie a alors touché la région. La spécialisation et le court termisme ont alors conduit à un désastre économique. À l'inverse, l'angle réduction des dégâts aurait pu être envisagé. En permettant aux arbres de résister aux insectes par des stratagèmes naturels, la solution aurait alloué à l'économie un étalement du risque et donc, *in fine*, une économie plus durable (Aschan-Leygonie, 2000). Il convient d'introduire la distinction formulée par Villar et David entre résilience cindynique¹¹, liée à des « *événements brutaux* », et résilience globale, liée « *à des phénomènes lents et à grande échelle* » (Villar et David, 2014). Cela suppose alors d'établir une hiérarchisation des perturbations subies par un territoire et avec lesquelles il doit apprendre à vivre (Aschan-Leygonie, 2000). Premièrement, il y a les perturbations ponctuelles, externes au système impliquant des chocs brutaux, inattendus et souvent courts. Ensuite, le système peut être soumis à des changements graduels au sein de sa dynamique. On peut alors citer, en exemple, la mondialisation et la spécialisation impliquant une décroissante autonomie

¹¹ Terme qui fait référence à la science étudiant les risques.

alimentaire des territoires en agissant sur les interactions entre les différents éléments du système alimentaire. Enfin, le système peut être perturbé par des éléments internes.

Étudier le long terme n'est pas évident et nécessite un recul difficile à mettre en œuvre. Cependant, la persistance des villes peut être un élément démonstratif de leur résilience. En effet, ces structures sociales, géographiques et économiques ont su résister largement aux perturbations de l'Histoire et certains pointent alors la résilience des systèmes urbains. Cela n'empêche que l'étude des chocs semble plus à même de nous éclairer sur les éléments constitutifs d'une résilience, dans un premier temps cindynique, qu'il conviendra d'accompagner vers le stade global. Différentes expériences permettent d'apprécier les réactions de la société civile à des chocs, en particulier en milieu urbain. Paddeu donne alors l'exemple de la ville de Détroit, aux Etats-Unis, frappée de plein fouet par la crise du secteur automobile dont la ville était fortement dépendante. La société civile a alors mis en place des pratiques économiques alternatives, fortement basées sur des organisations à but non lucratif. Nous avons également pu observer un engouement certain pour la production autonome de biens alimentaires permettant de garantir une sécurité alimentaire aux néo-jardiniers. Détroit peut alors être considéré comme « *un laboratoire de pratiques alternatives* » (Paddeu, 2012). Le territoire souffre énormément mais l'altruisme et la coopération semblent permettre de réduire les impacts brutaux engendrés par la crise. Grâce à cet exemple, on conçoit la résilience sociale comme permissive de la survie du territoire. Ce sont les gens, les habitants, qui prennent en main leur alimentation. Ces phénomènes ont pu être observés pendant la Seconde Guerre Mondiale aux États-Unis avec l'essor des Victory Gardens ou encore à Moscou¹² où les jardins ont fleuri à la chute du bloc communiste. Ces expériences démontrent les capacités de réaction des populations doivent être pérennisées pour construire une résilience globale et non une simple adaptation dans l'urgence à une perturbation.

Ainsi, il s'agit de faire le pont entre court et long terme, entre cindynique et global, afin de construire une résilience permettant d'aborder sereinement les incertitudes de l'avenir. C'est dans cette démarche que Lavigne inscrit la « *résilience chronophile* » (Lavigne, 1988). Il s'agit alors de « *faire confiance au temps et à l'adaptation de la ville et des urbains face à la catastrophe* » (Lavigne, 1988). Cela implique d'apprendre des chocs traversés, de se servir des expériences vécues comme tremplin pour construire un territoire plus à même d'absorber les perturbations. Le court terme devient donc un élément constitutif du long terme, l'apprentissage apparaît alors comme source de résilience globale. Timmerman va même plus loin en donnant à l'apprentissage un rôle nécessaire à la construction de la résilience territoriale. Sans lui, aucun système ne peut être résilient car les acteurs qui le composent n'ont connu aucune instruction de perturbations passées (Timmerman, 1981). La résilience d'un territoire apparaît comme un processus long, et le terme construire prend alors tout son sens.

La pertinence d'une approche historique et culturelle est, dans un tel cadre, évidente. La dernière sous-partie nous permet d'ancrer l'étude dans la région Île-de-France, territoire bercé de mutations et aux multiples défis face à l'alimentation.

1.3.2. Inscrire la résilience alimentaire dans le territoire francilien

L'enjeu de cette partie n'est pas de fournir l'ensemble des éléments historiques ayant mené au système alimentaire dont est doté l'Île-de-France aujourd'hui. Cependant, il est

¹² 65 % des familles de Moscou engagées dans jardinage urbain en 1991 contre seulement 20 % en 1970 (Boukharaeva et Marloie, 2011).

intéressant d'étudier les différentes mutations qu'a pu connaître cette région afin d'apprendre du passé et mieux appréhender la place des structures ESS de l'alimentation dans cet environnement. Dans leur travail, Bognon et al. adoptent une vision multidisciplinaire afin de rendre compte des transitions socio-écologiques qu'a connu l'Île-de-France depuis l'Ancien Régime (Bognon et al. 2018). Ainsi, durant l'Ancien Régime¹³ le système alimentaire est sous l'hégémonie du pouvoir central qui contrôle les approvisionnements de la région. Les denrées viennent alors principalement de l'Hinterland, territoire lié à l'Île-de-France par le biais des échanges alimentaires. Le bassin de la Seine constitue historiquement le bassin d'approvisionnement des Franciliens, et, en 1780, les biens consommés dans la région proviennent, en moyenne, d'un rayon de moins de 200 kilomètres. Sous l'impulsion de transports peu performants et des économistes physiocrates et libéraux prônant une libéralisation des échanges, le système connaît ses premières mutations majeures.

À partir de la moitié du XIX^e siècle, la population urbaine croît considérablement, nécessitant la mise en place d'un marché central efficace, un maillage plus important des transports avec notamment le développement du réseau ferré qui permet ainsi la diversification des provenances des denrées alimentaires. En parallèle, on assiste à une transformation du modèle productif et donc, de l'agriculture. Le passage du paysan à l'agriculteur rappelle les mutations du système alimentaire précédemment évoquées et ne sera pas étudié ici. Cependant, il convient de souligner les mutations du modèle agricole soumis aux aléas des décisions publiques et de la demande. Ainsi, l'intensification agricole débute dans les années 1850 avec l'augmentation de la fertilisation des terres céréalières, le développement de la fertilisation organique et de la mécanisation. En 1892, les denrées alimentaires sont produites en masse, les excédents encouragent alors les exportations et l'augmentation significative de la spécialisation des cultures sur les territoires. C'est finalement l'agro-industrie qui permettra de répondre à une demande alimentaire croissante d'une population urbaine toujours plus nombreuse et éloignée des centres de production. On assiste dès lors à un amoindrissement de la régulation publique dans le secteur des IAA, l'État continuant, par ailleurs, de s'intéresser de près à l'agriculture. Le paysage agricole change, la spécialisation se met en route, les liens se créent, les interdépendances se multiplient (Bognon et al., 2018).

Les agriculteurs sont progressivement intégrés aux marchés. Adger explique que cette intégration peut être perçue de manière soit positive, soit négative. En effet, elle peut permettre la diversification des cultures et la sécurisation des revenus tant la demande est grande et les débouchés assurés. Au contraire, elle peut aussi rendre plus vulnérable à l'insécurité alimentaire (et donc rendre le territoire moins résilient) car elle incite à développer des cultures non adaptées aux conditions du milieu, et donc soumises à des conditions qui leur sont non favorables (Adger, 2000). L'étude historique permet d'ancrer ces mutations dans une approche large. Ainsi, le rôle de la puissance publique est-il largement souligné comme condition de ces transformations. C'est son retrait qui laisse la place à la régulation marchande, dont les grandes surfaces sont les figures de proue dès les années 1960. On est alors passé d'un État central qui gérait l'ensemble des flux alimentaires afin de sécuriser l'approvisionnement des Franciliens à une régulation marchande, marquée par la spécialisation des territoires et l'internationalisation des flux. Une telle constatation nous imposera la réflexion autour de la place de la puissance publique afin de construire la résilience alimentaire en Île-de-France. En outre, ce retrait ne signifie pas pour

¹³ Période historique ayant pour point de départ le règne de François 1^{er} (1515-1547) et prenant fin en 1789.
Source : https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Ancien_R%C3%A9gime/105343

autant une inaction de sa part. En 1962, la Politique Agricole Commune¹⁴ entre en vigueur avec pour objectif d'augmenter la productivité agricole et de stabiliser les marchés par le subventionnement. Cette politique s'inscrit alors dans le contexte de spécialisation accrue, ne remettant pas en cause la privatisation croissante du secteur alimentaire. Aussi en 1962, l'État tente de reprendre, au moins partiellement, la main sur les flux alimentaires avec la création du Marché d'Intérêt National (MIN) de Rungis. Cependant, ce dernier peine à centraliser et ne parvient pas à rationaliser un système devenu trop complexe (Bognon et al., 2018). L'enjeu est alors de taille pour les pouvoirs publics, les outils à leur disposition peuvent encore permettre d'avoir un impact sur les flux. Adger considère les structures institutionnelles, et notamment la définition de droits de propriété, comme importantes car ces dernières gouvernent l'utilisation des ressources naturelles et sont à même de créer des incitations (Adger, 2000). Les autorités peuvent donc protéger les ressources naturelles, faire participer les citoyens, et ainsi assurer deux des piliers de la souveraineté alimentaire énoncés par Delvaux (Delvaux, 2013).

Sans entrer dans les détails, ce point historique nous a permis d'apprécier le rôle majeur qu'ont les pouvoirs publics dans la construction d'un territoire francilien résilient. Quel est aujourd'hui le résultat de l'ensemble de ces mutations ? Selon l'association Terre de Liens¹⁵, 50% de la surface de la région Île-de-France est utilisée pour l'agriculture aujourd'hui, principalement dans le secteur céréalier voué à l'exportation. En 25 ans, la région a perdu 7.40% de sa surface agricole, le nombre d'agriculteurs diminue, quant à lui, de 3% chaque année. Le bassin de la Seine constitue toujours un bassin d'approvisionnement, mais il est lui aussi tourné de plus en plus vers l'export. Les défis sont alors nombreux¹⁶ et nous verrons dans une troisième partie comment les structures de l'ESS peuvent contribuer à y répondre. Il s'agit, dans un premier temps, de maintenir en place les exploitations agricoles existantes en promouvant une agriculture rentable, et, en encourageant les reprises. Il s'agit alors de susciter des vocations, de former, de faciliter les installations d'agriculteurs en les aidant à accéder au foncier. Cela implique une bataille pour trouver des terres agricoles, défi dans un monde où le bâti croît à une vitesse considérable. Au-delà de la production, la logistique a toute son importance. Les producteurs doivent se retrouver au centre des circuits, lesquels doivent créer du lien, être organisés et si possible courts. Les collectivités doivent alors se saisir de ces enjeux, en reprenant la main sur les flux, notamment ceux allant des territoires de production aux territoires de consommation. Il importe de promouvoir une alimentation sécurisante pour les producteurs et de qualité pour les consommateurs. Ces derniers doivent être intégrés aux réflexions, les comportements doivent changer, et les décisions doivent être pensées collectivement afin de parvenir à de réelles transformations. L'autonomie du territoire n'est pas envisageable¹⁷ mais comme décrit précédemment, la résilience est un équilibre dynamique à trouver, et la solution parfaite n'existe pas.

¹⁴ Votée en 1957 lors du traité de Rome, elle rentre en vigueur en 1962.

¹⁵ Voir le site Internet : <https://terredeliens.org/>

¹⁶ Les défis énoncés ici sont ceux recueillis auprès des structures interrogées lors des entretiens. Ils sont donc ancrés dans la réalité du terrain et sont teintés de subjectivité.

¹⁷ Le potentiel d'autonomie alimentaire de la ville de Paris est de 7% selon Utopies, contre 1.27% aujourd'hui. <https://www.utopies.com/publications/autonomie-alimentaire-des-villes/>

Cette partie a permis de mettre en lumière les différentes visions du concept de résilience. Ce dernier se doit d'être défini dans un certain cadre pour ne pas sombrer dans l'immobilisme qu'une utilisation excessive pourrait induire. Dans la suite de ce travail, nous définirons la résilience alimentaire comme la capacité des systèmes alimentaires à nourrir durablement la population francilienne. Il s'agit alors de réfléchir à la multiplicité des solutions et de ne plus envisager une unique organisation des flux alimentaires. Au regard de l'ensemble de ces éléments, nous allons étudier les facteurs accordant une plus grande résilience. La diversité sera le fil conducteur. Elle devra être définie selon l'objet étudié, le terme pouvant se référer à de multiples objets. Il conviendra alors de faire des ponts entre diversité et dépendance, en introduisant une réflexion sur l'engagement et les longueurs de chaînes. La résilience alimentaire sera appréhendée selon les trois angles évoqués auparavant : la souveraineté alimentaire qui diffère de l'autonomie et qui impose une structuration de l'organisation ; la démocratie alimentaire, qui suppose une implication des citoyens et des producteurs ; et, la sécurité alimentaire, qui a pour objet de garantir la stabilité des approvisionnements pour permettre aux personnes dans le besoin de survivre. Comme décrit dans cette partie, la résilience alimentaire territoriale est en équilibre entre plusieurs notions et est donc une notion perfectible. Une grille unique n'existe pas, mais il convient d'adapter les facteurs aux défis d'une Île-de-France ancrée dans des enjeux majeurs. Afin de rendre plus intelligible le contenu de ce mémoire, et de mieux comprendre les éléments évalués comme facteurs de la résilience alimentaire, nous proposons la grille de lecture ci-dessous. Cette dernière alloue une meilleure compréhension de cette première partie et permet de faire le lien avec l'étude présentée après. L'ensemble de ces éléments seront à rechercher dans les entretiens réalisés, ils constituent le socle de la résilience telle que nous l'envisageons dans cet écrit. Au regard de ces caractéristiques, nous allons analyser l'expérience du confinement sous un angle de résilience cindynique. Il conviendra alors de montrer les facteurs ayant permis aux structures de s'adapter, ou au contraire de sombrer.

Tableau 1 : Grille d'analyse des critères de résilience.

Piliers de la résilience alimentaire	Facteurs à rechercher	Objectifs
Souveraineté alimentaire	Equilibre autonomie/dépendance ; Mobilisation ; Engagement ; Collaboration ; Partenariats ; Pouvoirs publics ; Diversité ; Redondance ; Organisation.	Parvenir à protéger les ressources naturelles, à créer des collaborations diverses et engageantes pour garantir un approvisionnement de la région appuyé par des mécanismes de coopération avec les autres territoires. Les spécificités de l'Île-de-France renforcent ces besoins de coopérations engageantes.
Démocratie alimentaire	Education ; Engagement ; Partenariats ; Pouvoirs publics, Diversité ; Adaptation.	Faire participer l'ensemble des citoyens éduqués aux enjeux de l'alimentation à la définition des systèmes alimentaires en donnant un sens à leurs actions. Mobiliser et engager les différents acteurs autour de projets communs et dans un esprit collaboratif.
Sécurité alimentaire	Apprentissage ; Pouvoirs publics ; Diversité ; Redondance ; Sécurisation des approvisionnements ; Fidélisation du facteur humain ; Réactivité face aux chocs ; Adaptation.	Permettre à chacun de pouvoir se nourrir durablement. Impose de réfléchir à la diversité des canaux et aux spécificités écologiques, économiques, démographiques et sociales du territoire francilien.

2. VIVRE UN CHOC : L'EXPÉRIENCE DES STRUCTURES ESS DE L'ALIMENTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

Au regard de ces caractéristiques, nous allons analyser l'expérience du confinement sous un angle de résilience cindynique. Il conviendra alors de montrer les facteurs ayant permis aux structures de s'adapter, ou au contraire de sombrer. Cet angle organisationnel sera élargi au territoire en mettant en parallèle les facteurs précédemment décrits comme constitutifs d'une résilience territoriale : la diversité, l'adaptation, l'engagement, la mobilisation, la réactivité, les pouvoirs publics, la collaboration. La dernière partie a pour enjeu de réfléchir aux défis auxquels l'alimentation en Île-de-France est soumise. Il est alors pertinent d'étudier les forces et limites des structures ESS de l'alimentation pour garantir le passage d'une résilience cindynique à une résilience globale. Nous étudierons les modalités de transitions, impliquant une vision non stable de la résilience mais une inscription de la notion dans un processus transformateur.

Afin de capitaliser sur les éléments que cette crise nous permet de mettre en avant, la CRESS Île-de-France a souhaité engager un travail d'entretien avec des structures ESS du secteur alimentaire. L'objectif est de capter comment ces structures ont vécu cette période. Ici, nous utilisons ces entretiens à une fin plus large, comme éléments de réflexion pour relever les paramètres favorisant la résilience alimentaire de l'Île-de-France. Pour cela, il convient, nécessairement, de voir si les structures ont su s'adapter et les facteurs qui ont permis ces adaptations. Sur les dix structures interrogées, toutes ont poursuivi une activité, deux ayant été contraintes d'arrêter leur activité habituelle ont continué certaines actions. Cette simple observation nous autorise à penser que ces structures ont les moyens de durer face à des perturbations. Le plan est imaginé sur la base des propos recueillis et des principaux éléments dégagés des analyses de ces entretiens. La première sous-partie mettra en avant le rôle de la mobilisation, de l'engagement comme moteur d'une réactivité forte et d'une adaptation efficace. Cela viendra confirmer l'importance de la diversité pour un territoire, et questionner son rôle dans la diminution des incertitudes liées aux liens de dépendance. Puis, nous verrons comment les liens entre structures, les collaborations et les relations avec les pouvoirs publics ont alloué la mise en place de nouvelles initiatives. Cela soulignera le rôle majeur de la construction d'un tissu collaboratif fort et l'importance accrue de l'implication des collectivités locales. Enfin, un centrage sur les structures sera pratiqué en montrant le rôle essentiel de l'apprentissage dans de telles circonstances. De plus, nous verrons comment des structures, et par extension des territoires, mieux organisés semblent davantage armés pour traverser de tels chocs.

2.1. Le rôle majeur de l'engagement comme facteur clé de réactivité et d'adaptation.

Nous avons pu voir, dans la première partie, l'importance de l'adaptation comme facteur de résilience, ici entendu comme la capacité à nourrir la population francilienne. Il a aussi été mentionné l'importance de la mobilisation. Ce point a été largement décrit comme essentiel par les enquêtés et prouve que la résilience francilienne ne pourra se concevoir qu'en incluant l'ensemble de sa population. De plus, nous avons également évoqué le difficile équilibre à trouver entre autonomie et dépendance. Les entretiens nous permettent une comparaison entre les différents modèles d'approvisionnement, pointant ainsi les forces et faiblesses des

interdépendances, questionnant la force des circuits courts¹⁸ et, les avantages de la diversification.

2.1.1. Le sens de l'activité, élément d'une mobilisation nécessaire

La crise traversée revêt un caractère particulier, elle impose des restrictions de nos mouvements et de nos comportements. Cependant, ces particularités font partie « du jeu » dont on ne peut changer les règles. Les structures ont donc dû faire avec, et un élément fort a été mis en avant : l'engagement des parties prenantes. Un secteur a vu son activité se renforcer, la demande n'ayant cessé de croître pendant toute la période : l'aide alimentaire. L'aide alimentaire permet, par le biais de dons ou de tarifs réduits, de répondre aux besoins fondamentaux de personnes qui n'ont pas les moyens, physiques et/ou financiers, de se nourrir convenablement. Comme décrit précédemment, ce champ participe à assurer la sécurité alimentaire, élément indispensable d'une résilience alimentaire territoriale. Il convient alors de s'y intéresser et notamment de prouver comment la mobilisation des équipes a permis une adaptation rapide et efficace. En effet, deux associations d'aide alimentaire ont été interrogées, toutes deux pratiquant l'insertion par l'activité économique : Appro 77 et La Chorba. Les deux ont dû faire face à une recrudescence de leur activité et ont pu compter sur les salariés en insertion. Le directeur d'Appro 77 souligne la mobilisation « *exceptionnelle* » de ces salariés. Il l'explique alors par le sens donné au travail, ces derniers ont eu le sentiment d'être utiles et ont alors considéré comme nécessaire le fait de travailler : « *Et voilà avec une vraie fierté sur le fait d'être là, de fournir de l'aide alimentaire pour les associations et pour les personnes dans le besoin* ». C'est donc le sens du travail, le travail comme vecteur de solidarité et d'entraide, qui apparaît comme élément explicatif d'une forte mobilisation. Il convient alors de souligner le rôle des implications personnelles expliquant cette envie de participer : les salariés en insertion se sentent-ils plus concernés ? Au-delà du sens donné à leur activité, les expériences vécues personnellement jouent-elles un rôle majeur dans la mobilisation ?

Ce sont des questions auxquelles il semble difficile de répondre dans la mesure où les entretiens adoptent un angle structure et non salarié, mais les poser permet d'envisager les solutions à mettre en œuvre pour impliquer les personnes dans les processus de résilience. L'enquête de La Chorba va plus loin dans l'analyse de cet engagement en introduisant une distinction entre les différents contrats d'insertion. Ainsi les personnes les plus éloignées de l'emploi ont-elles cessé de venir durant la période, pointant les limites du sens donné au travail et l'importance de l'implication. En effet, les salariés avec un contrat plus engageant se sont, eux, davantage mobilisés. Cet engagement, cette implication, a permis aux structures de fournir les personnes dans le besoin, assurant la continuité de la sécurité alimentaire, participant alors à la résilience du territoire. Autre élément intéressant, les fondateurs de la société Excellents Excédents se sont également activés dans ce sens. Ils sont alors sortis de leurs activités traditionnelles, stoppées par la crise, pour s'engager dans la sécurisation des receveurs. Ils ont ainsi mobilisé leurs connaissances et compétences au service de la sécurité alimentaire. Le sens donné à l'activité semble, par le rôle qu'il donne à l'individu, être un moteur de la mobilisation en temps de crise.

Cette mobilisation peut être analysée comme étant spécifique au champ de l'économie sociale et solidaire rassemblant des projets porteurs de sens, et dans lequel l'engagement joue un rôle

¹⁸ Le circuit court est ici envisagé comme comprenant à la fois la vente directe, du producteur au consommateur, et, la vente indirecte impliquant au plus un intermédiaire.

majeur. Ainsi, le choc traversé a également mis en lumière le rôle des bénévoles. La diversité de leurs compétences en constitue la plus grande force pour les associations. Cette diversité a su être mise à profit pour gérer au mieux les impacts de la crise. Par exemple, le président de l'AMAP de Bougival, ancien chef d'entreprise, a su remobiliser ses compétences en gestion de crise, une membre du conseil des 400 Coop s'est servi de ses connaissances en tant que médecin pour anticiper les protocoles sanitaires, de même la présidente de l'AMAP de Mareil-Marly a utilisé son expérience dans le domaine sanitaire pour sécuriser les distributions. Cette capitalisation est permise par la mobilisation, encore une fois, de ces personnes. Le sens qu'elles donnent à leur action guide leur envie de mettre à profit leurs connaissances pour la communauté. La Chorba insiste sur l'importance du bénévolat pour sa structure pendant cette période, la forte mobilisation a permis de faire face à l'afflux de demandes. Il souligne en particulier l'apport de la fidélisation de bénévoles réguliers qui permet une force de travail non négligeable dans ces moments particuliers. L'importance des bénévoles pour les structures ESS a permis de sécuriser les approvisionnements alimentaires et au territoire de s'adapter. En revanche, certaines associations n'ont plus eu de bénévoles, ces derniers étant considérés à risque et n'avaient donc plus « le droit » de sortir. Cela questionne alors les limites d'un modèle fondé sur une absence d'engagement entre la force de travail et la structure employeuse. Cela interroge aussi les enjeux d'une mobilisation plus large de la population autour des objectifs défendus par les structures, l'importance d'attirer l'ensemble des générations dans ces projets fédérateurs.

Ainsi, le facteur humain apparaît alors ici comme étant à la fois un facteur de résilience, puisque son engagement permet aux structures de continuer à fonctionner et que sans cette mobilisation la sécurité alimentaire n'aurait pas pu être garantie, et un facteur de vulnérabilité car son absence plonge la structure et le territoire dans une situation catastrophique. Des défis apparaissent donc pour continuer à rassembler les personnes, à les former pour constituer une véritable démocratie alimentaire au sens de Paturel (Paturel et Ndiaye, 2019). En outre, la crise laisse apparaître des limites au modèle coopératif que les membres du supermarché coopératif les 400 Coop nous ont exposées. En effet, certaines personnes se sont désengagées, d'autres ont pris les décisions individuellement, et ainsi, l'implication qui permet d'habitude de faire vivre le magasin a parfois dérivé en individualisme. Cela entraîne certaines questions : le modèle a-t-il continué à fonctionner sur le court terme mais qu'en sera-t-il à long terme ? Les conflits l'emporteront-ils ? Comment faire perdurer la collaboration ? L'ensemble de ces interrogations montre les failles de ces modèles de l'ESS mais il convient de réfléchir aux solutions permissives d'une pérennisation de ces actions ayant fait preuve de résilience cindynique. Enfin, un dernier débat s'impose. La mobilisation a été soulignée comme étant un facteur clef de la résilience des structures, et par leur rôle, du territoire. Or, certains auteurs comme Matthieu Hély dans ses travaux, pointent les dégradations des conditions d'activités dans les organisations associatives (temps partiels, salaires miséreux, ...). Ces éléments sont d'ailleurs soulignés par le gérant de la coopérative de producteurs Le Producteur Local qui s'inquiète du manque d'attractivité de l'ESS qui ne permet pas de vivre décemment : *« ok bah les gens généralement ils viennent plus par passion parce qu'ils adhèrent au projet etc. mais à un moment il faut vivre aussi »*. Pour que les organisations de l'ESS s'offrent comme alternatives, il faudra alors les rendre attractives au-delà du sens qu'elles portent, en sécurisant les emplois, et en rémunérant le facteur humain à des niveaux allouant une vie correcte.

Cette première partie a permis de mettre en lumière l'engagement comme facteur d'une mobilisation aisée des forces de travail. Le facteur humain est une condition nécessaire à la

continuité des flux alimentaires, permettant ainsi la résilience territoriale. Dans la troisième partie de ce travail, il conviendra d'analyser les limites envisagées ici, limites qui questionnent les modèles et qui peuvent freiner une mobilisation pourtant essentielle à la construction d'une alimentation francilienne plus résiliente. Désormais, il est intéressant d'étudier une autre facette de l'engagement : celui avec les producteurs, acteurs socles des systèmes alimentaires.

2.1.2. L'engagement des producteurs, facteur de pérennisation de l'approvisionnement

La production alimentaire est la source évidente de tout système alimentaire. Ainsi, son rôle est primordial dans la construction d'une résilience alimentaire territoriale. Il est intéressant, dans cette partie, de voir comment les producteurs sont impliqués dans les différentes structures de l'ESS faisant appel à eux. Quand nous pensons engagement de producteurs, les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) semblent être les candidates évidentes à analyser. Les deux AMAP interrogées ont continué leurs activités habituelles (et même plus en mettant en place des livraisons). Cela implique une continuité des approvisionnements que les producteurs ont su assumer. Cette continuité a notamment été permise par le contrat qui lie le producteur aux consommateurs, l'engagement des deux parties alloue une sécurisation des transactions, une pérennisation des approvisionnements et une viabilité des productions pour le paysan engagé. Ce modèle a, une fois de plus, prouvé son efficacité et cette dernière peut être très largement attribuée à ces liens noués en amont du choc. En effet, l'AMAP a pour principe de payer la récolte en avance et indépendamment du niveau de la récolte. Elle s'avère être un soutien capital pour les producteurs obtenant ainsi une garantie sur leurs débouchés, sur un temps long (l'engagement est généralement d'un an pour les Amapiens) et à un prix rémunérateur.

Au-delà de ces éléments ayant permis la continuité des distributions, une autre caractéristique a fait la force du modèle : la communauté formée autour des producteurs. Le producteur est placé au centre, ses intérêts sont défendus, et, il est pleinement intégré au projet commun liant consommateur et producteur. Ainsi, cet engagement renforce leur envie de fournir les consommateurs, sécurisant encore plus les relations et, in fine, les flux alimentaires. La présidente de l'AMAP de Mareil-Marly souligne l'importance de ses relations privilégiés avec les producteurs : « *Parce qu'on prend soin d'eux, notre rôle c'est de savoir s'ils vont bien.* » ; « *voyez on est sûr que...ils n'ont pas eu à peiner de cette période nos producteurs* ». L'implication dans un projet commun semble alors permettre de traverser ces chocs brutaux, constituant un modèle intéressant à étudier pour construire une résilience alimentaire territoriale. En outre, les deux AMAP interrogées font appel au bassin historique d'approvisionnement alimentaire de l'Île-de-France, le bassin de la Seine, pour leurs producteurs. Ainsi se sont-elles adaptées à un territoire francilien peu propice à certaines cultures. Elles ont tissé des liens forts avec des producteurs originaires d'une région fournissant historiquement l'Île-de-France. Cette simple observation permet de sortir de la vision locale de l'AMAP. Ce ne sont finalement pas forcément les approvisionnements locaux qui assurent les flux mais plutôt les liens directs que les structures peuvent établir avec les producteurs. Cette implication, l'engagement à respecter les attentes des consommateurs, semble alors permettre la constitution d'un modèle fort qui a complètement su perdurer pendant ce choc.

Cette logique d'aller de l'amont vers l'aval, des besoins vers la production, semble également avoir permis à la Coop Bio Île-de-France de continuer ses activités. L'objectif est « *d'engager les producteurs sur des productions en garantissant des débouchés sur un volume dédié* ». Il s'agit là encore de placer le producteur au centre, de garantir et d'élargir ses débouchés à des prix rémunérateurs. L'enquêtrice souligne le rôle des circuits courts comme élément essentiel d'une adaptation facilitée à cette période. En effet, comme vu avec les AMAP, ces circuits

permettent une mise en relation directe entre producteur et client, engageant ainsi les deux parties prenantes de la transaction. En outre, l'absence d'intermédiaire permet une plus grande modularité, point lié à la diversité des partenaires qu'il conviendra d'étudier lors de la prochaine partie, et qui semble être particulièrement efficace pour bâtir une sécurité des flux alimentaires : « *puisque'on est en circuits courts directs avec les producteurs et puis avec les clients, y a pas d'intermédiaire, ça permet de « switcher » et d'orienter plus facilement les produits.* ». Si ici, circuit court signifie aussi local, ce n'était pas le cas des AMAP qui ont pourtant continué de fonctionner normalement. Cela permet d'envisager des solutions aux défis auxquels est soumis le territoire francilien : absence de terres, population nombreuse... Des solutions engageantes pour les différentes parties existent, et elles ont fait preuve de résilience cindynique ce qui permet d'en envisager tout le potentiel pour le territoire.

Malheureusement, les AMAP et les produits Bio ne sont pas encore accessibles à une large partie de la population. Un modèle pourrait permettre de remédier à cela : le magasin coopératif de producteurs comme Le Producteur local. Là aussi, le producteur est au centre du projet, il est libre, responsable de sa politique de prix. Comme dans les AMAP et chez Coop Bio Île-de-France, le producteur s'engage dans la structure, les liens sont pérennes et les relations basées sur la confiance. Le rôle essentiel du producteur est alors reconnu, lui qui est souvent oublié dans les étals des supermarchés. Le modèle permet alors de « *remettre une réalité consommateur auprès du producteur, et de remettre une réalité producteur auprès des consommateurs* ». C'est ce lien direct qui a permis de sécuriser les approvisionnements pendant la crise puisque le magasin est le point de vente des débouchés des producteurs. Cette organisation simple, localisée (les produits venant de moins de 150 kilomètres) a fait mieux que rivaliser avec les grandes chaînes logistiques aux multiples interdépendances pour qui la diversité s'avère être l'unique solution de la sécurisation des approvisionnements. Un exemple frappant de la force du modèle : le magasin n'a connu aucune pénurie. En revanche, le supermarché coopératif, les 400 Coop, a dû faire face aux limites de son stock. Cette dernière ne noue pas les mêmes relations avec les producteurs mais table sur la diversité pour faire face à de tels événements. Ces difficultés sur certains produits, bien que non dramatiques, pointent les limites de l'approvisionnement de cette structure en comparaison aux autres, citées auparavant. Cela questionne la résilience à long terme de ce modèle qui place la coopération des consommateurs au centre et semble avoir accordé une importance moindre aux producteurs. Ces observations soulèvent une hypothèse que des travaux de plus grande ampleur pourraient permettre de confirmer ou infirmer : là où l'engagement des producteurs dans une communauté forte semble être un facteur favorisant les approvisionnements et donc la résilience alimentaire (par les 3 canaux définis en partie 1), la diversité des producteurs semble être la clé, pour les autres structures, afin de réduire les incertitudes qu'une relation non directe avec ces derniers implique. C'est ce qu'expriment les 400 Coop : « *on a diversifié les fournisseurs parce que notre fournisseur le plus important n'arrivait pas à nous fournir* ».

Cette partie, en énumérant les solutions proposées par les structures, a permis de mettre en avant le rôle fort de l'engagement comme facteur de mobilisation et de sécurisation des approvisionnements. Les structures ESS présentées ont su continuer leurs activités. Elles ont ainsi fait appel à leurs producteurs engagés dans des communautés fortes, basées sur des relations de confiance au-delà des contrats formels conclus entre les parties. Cet engagement relève d'un aspect démocratique en offrant une voix à chaque partie prenante de la chaîne alimentaire, sécurise les approvisionnements, et, participe à construire la souveraineté alimentaire du territoire en nouant des relations avec des producteurs locaux et des bassins fournisseurs historiques. L'ensemble de ces éléments appuie la construction d'un territoire plus résilient dans son alimentation. Cependant, certains modèles ont montré leurs limites,

questionnant alors les longueurs de chaînes et les intermédiations. Ainsi, Excellents Excédents a dû stopper son activité faute de restauration collective, fournisseur unique de la structure. Le rôle de la diversité des parties prenantes est alors à considérer. Au-delà de la construction de communautés engageantes pour les consommateurs, les salariés et les producteurs, la diversité semble être un élément pouvant également permettre de garantir une alimentation pour tous. Il convient alors, par la suite, de s'intéresser aux dynamiques coopératives propres à l'ESS et qui accordent une diversité des relations.

2.2. Partenariats, collaborations et réseaux : la construction d'un tissu résilient

Un élément a été souligné par la plupart des enquêtés : les logiques collaboratives qui fondent l'économie sociale et solidaire. Ces partenariats, plus ou moins formels, se sont avérés importants voire nécessaires pendant le choc. En outre, les relations avec les pouvoirs publics sont obligatoirement à étudier tant elles doivent être intégrées dans les réflexions pour un territoire plus résilient. Enfin, au-delà des dynamiques collaboratives, il semble pertinent de s'intéresser aux réseaux auxquels appartiennent certaines structures afin d'en percevoir les avantages et les limites.

2.2.1. Une logique collaborative importante en temps de choc

La partie précédente nous a montré l'importance de l'engagement des producteurs afin de garantir les approvisionnements des structures. Nous avons également évoqué que la diversité pouvait permettre aux structures, sans relation directe et forte avec les producteurs, de s'adapter à la crise. Un élément est alors pertinent à étudier au-delà de l'engagement des producteurs : les dynamiques partenariales. En effet, dans le secteur de l'aide alimentaire, par exemple, les fournisseurs sont perçus comme des partenaires (APPRO 77). Ces associations sont largement dépendantes de dons, d'invendus et des achats qu'elles font auprès de grossistes. Sans de réels liens, elles pourraient voir ces flux mis à mal, entraînant alors des pénuries et, *in fine*, une sécurité alimentaire non assurée pour les receveurs. L'enquêté de La Chorba souligne cet environnement partenarial large : « *c'est tellement divers et varié les partenariats !* ». Ces relations permettent la modulation des approvisionnements et donc, une meilleure gestion des risques en introduisant une certaine redondance (un même produit garanti par plusieurs canaux). En outre, La Chorba souligne l'importance des partenariats historiques, renforçant l'idée que c'est l'association de la diversité et de l'engagement qui semble la plus efficace. En effet, c'est l'implication de l'ensemble des membres de la chaîne de valeur qui sécurise les receveurs finaux.

Cette implication est à la base de la logique de la SCIC Coop Bio Île-de-France. En intégrant les partenaires au sein des collèges décisionnels, la structure fidélise et assure les débouchés de ses producteurs. L'enquêtée évoque alors la responsabilisation comme moyen d'impliquer pleinement l'ensemble des parties prenantes de la chaîne d'approvisionnement : « *faire vraiment un maillage territorial et pour pérenniser les partenariats* » ; « *De les impliquer, bah ils endossent une certaine responsabilité.* ». Cette construction de partenariats forts, intégrés à la structure et responsabilisants a permis à la Coop de continuer à fonctionner. En effet, elle a pu capitaliser sur la diversité de ces relations pour ajuster et sécuriser les flux. Ces trois premiers exemples soulignent le rôle de l'implication et rejoignent finalement les notions d'engagement précédemment décrites comme essentielles pour le territoire. En outre, l'exemple d'Excellents Excédents nous montre que la logique collaborative permet des réactions rapides et des coordinations aisées. En effet, la société a arrêté ses activités habituelles avant de se lancer

rapidement dans une activité bénévole de mise en réseau. Cette réactivité a été nourrie du sens donné aux actions, et reprend, donc, les éléments déjà évoqués en première sous-partie. Finalement, la force du réseau de l'économie sociale et solidaire est qu'il semble regrouper des structures engagées autour des mêmes objectifs, de collaborations fortes, qui impliquent l'ensemble des parties prenantes.

En effet, il convient de ne pas omettre les consommateurs, éléments clés de la résilience alimentaire puisqu'ils en sont les bénéficiaires. Le Producteur Local, structure en phase d'émergence, accorde une importance accrue aux remarques des consommateurs, l'enjeu étant de satisfaire leurs besoins tout en garantissant la pérennité des relations avec les producteurs. Il apparaît alors la notion de fidélisation, rappelant encore une fois le sens de l'engagement, qui permet la sécurisation des débouchés pour les producteurs et la création d'un système résilient basé sur la confiance, l'habitude et les liens sociaux. Cette implication des consommateurs a été largement mobilisée. Ainsi, des structures ont mis en place des livraisons pour les satisfaire. Parmi celles-ci, le cas de l'AMAP de Mareil-Marly est intéressant à évoquer. En effet, ce sont les consommateurs engagés en tant qu'Amapiens qui ont permis des livraisons organisées par quartier. Ces mécanismes de coopération ont alloué une solidarité entre voisins, et prouve la force d'un modèle où le consommateur est investi dans une communauté. L'acte de consommation a alors un sens, il est engageant et permet une responsabilisation nécessaire à la transition des comportements.

Le choc, au-delà des partenariats déjà établis, a également permis d'en renforcer ou d'en créer de nouveaux, montrant alors le rôle positif de la collaboration pour mieux vivre un choc brutal. Pour La Chorba, la crise est apparue comme un catalyseur de coopérations, renforçant un tissu associatif déjà fort. Ainsi, l'association a créé de nouveaux partenariats avec des ONG¹⁹ importantes. De même, APPRO 77 s'est rapproché des Restos du Cœur afin de répondre à une demande d'aide alimentaire en augmentation. Ces collaborations, facilitées par un projet porteur de sens, allouent, en partie, la sécurisation alimentaire du territoire (et même au-delà, la sécurité tout court, un manque d'approvisionnement aurait pu entraîner des épisodes de violences difficiles à gérer). C'est le tissu de l'ESS qui s'est mobilisé, comme l'exemple d'Excellents Excédents nous le rappelle. En changeant « d'écosystème », la structure a su nouer de nouvelles relations basées sur l'objectif final : la sécurisation des receveurs. La notion d'écosystème est alors intéressante à analyser. Un écosystème ne vit que grâce à l'ensemble de ses membres, il est nourri d'interdépendances ce qui peut le rendre vulnérable à un événement altérant la santé d'un de ses membres. Or, s'il est envisagé au service d'une même cause, l'écosystème revêt une autre dimension. Il sécurise l'objet final en octroyant une redondance basée sur la multiplicité des acteurs concentrés sur cet objectif. Ainsi, ce sens donné à l'écosystème permet la résilience alimentaire du territoire à travers les mécanismes de collaboration qu'il permet et qui semblent exacerbés en temps de choc.

Finalement, les dynamiques collaboratives ont germé pendant la crise, accentuant encore les bénéfiques qu'elles permettent : échange de compétences, d'informations, créativité, catalyseur de nouvelles initiatives, actions plus larges... Cependant, des limites apparaissent également. Avant la crise, déjà, la présidente de l'AMAP de Mareil-Marly déplorait la perte des liens inter-AMAP qui permettaient de construire un réseau plus local que celui de la région. Elle constate un désintéressement pour ces mécanismes de coopération locaux qui sont pourtant au cœur du

¹⁹ Organisations Non Gouvernementales.

projet des AMAP, projets qui souhaitent essaimer plutôt que grossir. Cela questionne alors les mécanismes de mobilisation. Une limite encore plus importante se dessine dans le champ de l'aide alimentaire : la majeure partie des approvisionnements proviennent des invendus de la grande distribution, comment faire si elle parvient à limiter ses excédents ? Et, au-delà, que se passerait-il si ces derniers étaient amenés à fermer ? Cela nécessite alors d'envisager la résilience au-delà de l'expérience du confinement et de questionner la pérennité de modèles fondés sur les dons. Plus largement, ces deux éléments questionnent les relations avec les pouvoirs publics. Quelle est leur influence sur les mécanismes de coopération ? Et quel est leur rôle à jouer pour garantir la résilience alimentaire de la région ? Le choc nous offre des éléments de réponse en étudiant la position des autorités publiques vis-à-vis des structures pendant la période.

2.2.2. Le rôle des pouvoirs publics

Celui-ci est apparu intéressant à étudier dans la diversité que l'expression regroupe. Ainsi, il convient d'établir une distinction entre l'État, et les collectivités territoriales qui « *sont des structures administratives françaises, distinctes de l'administration de l'État, qui doivent prendre en charge les intérêts de la population d'un territoire précis.* »²⁰. Cette distinction est à analyser en parallèle d'une autre : celle entre les différents modèles de structures de l'ESS étudiés. Les associations ont eu tendance à pointer en priorité l'importance des collectivités territoriales. Ainsi, les deux AMAP interrogées ont construit, au fil du temps, des relations privilégiées avec leurs communes respectives. Ces liens forts, constitués en amont, ont permis des réactions rapides. L'AMAP de Bougival a alors pu profiter de barrières fournies par la mairie afin de sécuriser les distributions, l'AMAP de Mareil-Marly a échangé des informations avec sa commune soulignant qu'« *une AMAP doit avoir des relations correctes avec sa mairie et nous on a toujours été soutenus par notre mairie.* ». Finalement, le plus grand apport des collectivités, pour ces deux structures, est le travail de plaidoyer qu'a exercé leur mairie auprès de la préfecture afin de permettre aux AMAP de continuer leurs activités. En effet, la situation nécessitait un accord préalable pour réaliser les distributions, elles devaient alors se battre pour pouvoir continuer. Ces relations privilégiées sont largement dues à une implication forte des maires dans les projets, les deux maires étant Amapiens. Nous retrouvons ici la force de l'implication, caractéristique qui permet des collaborations territoriales nécessaires en temps de choc.

Cette logique coopérative est également soulignée par l'association d'aide alimentaire La Chorba. L'enquête donne une importance accrue aux politiques de la ville, de proximité. La structure a des relations quotidiennes avec la ville de Paris qui permet une coordination des différents acteurs de l'aide alimentaire. Ces actions coordinatrices ont continué pendant la crise et sont même soulignées par APPRO 77. Pour cette association, le principal apport de l'État a été de mobiliser le tissu associatif en jouant un rôle de coordinateur : « *l'apport, au final, le plus important de la DDCS²¹ et de l'État de façon générale, ça a été de mettre en place justement des réunions téléphoniques hebdomadaires avec tous les acteurs de l'aide alimentaire et de créer du coup une dynamique collective.* ». Ainsi, l'enquête pointe un élément très intéressant : la coordination entre les acteurs à différentes échelles du territoire, de l'Etat aux structures en passant par le département. Cette logique a permis la mise en place

²⁰ INSEE, 2016, Collectivité territoriale / Collectivité locale, *Définitions, méthodes et qualité*. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1353>

²¹ Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

d'initiatives, impliquant différentes associations (dont les Restos du Cœur) et sécurisant l'approvisionnement alimentaire de centaines de personnes (notamment les demandeurs d'asile).

Ces logiques coopératives, faisant appel à tous les niveaux, laissent envisager des solutions innovantes et efficaces pour assurer la sécurité alimentaire du territoire, et donc, par extension, sa résilience alimentaire. Cependant, l'élément le plus important qui est revenu dans les entretiens est l'aspect financier, délaissant alors les politiques publiques de proximité pour se rattacher à l'État. Le chômage partiel a été utilisé par plusieurs structures comme les prêts garantis par l'État. L'objectif des structures (de l'association Veni Verdi à la société Excellents Excédents) était de sécuriser leur trésorerie, élément essentiel de l'existence des structures. Cette aide, purement financière, est celle qui a permis à nombre d'organisations de survivre. Or, nous pouvons imaginer que le système alimentaire a besoin de ses structures pour fonctionner. Cela nous indique que ces aides ont permis de maintenir une activité minimale, offrant une sécurité alimentaire. Il conviendra d'étudier les conséquences de ces aides à plus long terme, pour parvenir à capter si cette réaction dans l'urgence n'a pas mis à mal les structures sur un temps plus long (capacités de remboursement, taux de sinistres...). En effet, c'est la question du modèle économique qui semble être essentielle ici. Dans un secteur vital tel que celui de l'alimentation, cela semble paradoxal d'avoir des structures en difficulté. Ces situations amènent à réfléchir sur la pérennité de modèles souvent affaiblis par des liens de dépendances (aux fournisseurs, aux salariés...) et sur les mécanismes concurrentiels.

Finalement, il est intéressant de voir comment des modèles hybrides, entre le fonctionnement coopératif de l'association et la recherche de profits de l'entreprise, pointent les deux éléments comme importants. Ainsi, la SCIC Coop Bio Île-de-France a su profiter de ses relations privilégiés avec les collectivités pour continuer à assurer les débouchés de ses producteurs. Ces dernières se sont réorganisées, parfois autour de nouvelles activités comme la distribution de paniers aux personnes précaires. Elles ont pour cela fait appel à la Coop de laquelle elles sont membres, permettant de capter l'importante implication des collectivités dans les logiques collaboratives. La SCIC souligne également les aides financières, notamment le PGE²², comme aides indispensables, peu contraignantes à mettre en place.

Le rôle de la puissance publique fait débat pendant la période, dévoilant, en l'espèce, ses propres limites. Le principal point mentionné est son manque de réactivité. Ainsi les 400 Coop, les AMAP, les associations d'aide alimentaire, ont-elles anticipé les mesures et dû faire face à une absence de conseils de la part des autorités pendant les premières semaines. De plus, APPRO 77 pointe le manque d'adéquation des aides fournies avec la réalité du terrain. L'association qui a fait face à un doublement de son activité a dû faire les avances de trésorerie et les aides de l'État se sont révélés être artisanales. En effet, l'argent reçu pendant la période (150 000 euros) l'a été en tickets restaurant. Cet élément souligne le manque de préparation de l'État, qui, dans l'urgence, met en place des solutions inadaptées. Plus largement, le secteur de l'aide alimentaire, indispensable à un territoire résilient, est dépendant de l'argent qu'on lui verse. Il existe alors un véritable enjeu de repenser les modes d'articulation entre le tissu associatif et les différents niveaux de la puissance publique. Il est nécessaire d'allouer plus de moyens à ces structures qui garantissent la survie de milliers de personnes. Il convient alors de réfléchir à des modèles permettant d'allier collaboration avec la puissance publique et indépendance. En effet,

²² Prêt Garanti par l'Etat.

des structures comme les AMAP ou les 400 Coop indiquent ne pas vouloir recevoir de l'aide, le justifiant par un non-besoin et une volonté de garder une distance vis-à-vis de l'État. Tout l'enjeu sera alors de créer des communautés locales, diverses, et respectant les principes de chaque structure. Cela envisage de repenser le territoire urbain tel qu'il est aujourd'hui construit, réflexions qui seront engagées en dernière partie. Enfin, de nombreux enquêtés, même dans les structures associatives, ont associé aux politiques publiques le champ lexical de la concurrence. Cela questionne les modalités de coopération dans un contexte public poussant plutôt à des formes de mise en concurrence. La crise nous a permis de montrer que c'était la coopération qui était efficace, les structures ayant cherché de l'aide spontanément. Ainsi, il conviendra, dans la dernière partie, de voir comment les pouvoirs publics se doivent d'être garants de dynamiques collaboratives plutôt que concurrentielles.

Cette hybridité de la puissance publique, entre locale et globale, peut renvoyer au fonctionnement de certaines organisations et au poids de certains réseaux.

2.2.3. Le réseau : mutualisation et transmission de valeurs

Pour aller plus loin que les collaborations partenariales décrites auparavant, certaines structures mettent en place de véritables réseaux organisés. Ainsi, le réseau AMAP Île-de-France en est un exemple parmi d'autres. Ce dernier a alloué un poids plus important aux différentes AMAP, et, a été utile pour réaliser le forcing précédemment décrit auprès des préfetures. Il a également permis l'échange d'informations et la mutualisation de solutions. C'est sa richesse qui est souligné par l'AMAP de Mareil-Marly : « *notre réseau, il est fiable, il est bon, on a des très bonnes salariées, y a une bonne...il est riche, il est riche notre réseau.* ». Cette logique collaborative, organisée et centralisée semble avoir répondu aux attentes des structures en diminuant les incertitudes et en inspirant les initiatives. L'appartenance à des projets communs renforce sa légitimité et son existence peut être envisagée comme un facteur de résilience. Cet échange de compétences est également souligné par Le Producteur Local, relié à quatre autres boutiques sur le plan administratif. La formalisation des relations facilite la gestion de la boutique et octroie une concentration sur les producteurs, cœur de l'activité.

Cependant, si le réseau semble promouvoir la transmission de valeurs, l'échange et les interconnaissances, le réseau de la Croix Rouge, dont fait partie APPRO 77, questionne la taille optimale d'une telle organisation. En effet, l'enquêté mentionne un point intéressant : la Croix Rouge est spécialisée dans l'aide d'urgence, culture qu'elle a partiellement transmise à sa filiale Insertion avec un entrepôt logistique réservé aux colis des ONG internationales à Pantin. En revanche, APPRO 77, filiale de cette branche Insertion de la Croix Rouge n'a hérité d'aucune compétence en gestion de l'urgence, compétence qu'il aurait été pertinent d'avoir pour gérer cette crise. Il semble donc y avoir une hiérarchisation des transmissions, d'autant plus que la structure s'est créée sous l'impulsion du réseau. Quels sont les facteurs de transmission des valeurs, de l'ADN ? La taille semble alors pertinente à étudier, les réseaux semblent efficaces quand ils rassemblent autour d'un projet commun. Ici, le réseau est large, les structures ne se connaissent pas forcément impliquant des dynamiques coopératives moins spontanées. Cependant, le rôle de tête de réseau semble important à souligner. Durant la crise, la Croix Rouge a mis en place un numéro vert afin de permettre aux personnes dites fragiles de se faire livrer des paniers. Ces paniers devaient être payants, mais, face à une demande importante de personnes dans le besoin et ne pouvant pas payer ce service, la Croix Rouge s'est appuyée sur son réseau, sur APPRO 77, pour fournir des paniers gratuitement aux personnes précaires. Cette mobilisation est intéressante et permet de mettre en contraste les éléments soulignés auparavant.

Cela prouve le rôle pertinent de la tête de réseau qui, par son mécanisme d'entraînement, sait mobiliser ses atouts pour répondre aux besoins. Une étude plus précise sur les réseaux associatifs semble envisageable, afin de capter au mieux le juste équilibre entre taille, transmission, et tête de réseau. Il conviendrait de chercher les facteurs agréant une adaptation facilitée aux besoins, une réponse coordonnée et des mécanismes de mutualisation. En effet, le réseau, en parallèle avec les pouvoirs publics, octroie une organisation interterritoriale qu'il est intéressant d'étudier afin de construire la résilience alimentaire des territoires. Ils peuvent permettre de sécuriser les approvisionnements en faisant participer démocratiquement un ensemble de structures réunies autour de projets semblables. Ils semblent d'autant plus pertinents dans un territoire francilien qui ne pourra jamais atteindre l'autonomie alimentaire et qui devra, donc, trouver des mécanismes de coopération forts pour sécuriser et assoir sa souveraineté.

Finalement, les réseaux et leurs organisations nous acheminent vers notre dernier point. En effet, l'étude des réseaux et des facteurs de transmission peut être réalisée via la notion d'apprentissage. Elle fait alors le lien avec l'angle organisationnel adopté en dernière sous-partie, angle qui va permettre de mettre en évidence les facteurs clés ayant permis la continuité d'activité aux structures interrogées.

2.3. La résilience interne, entre préparation et adaptation au choc

Comme évoqué précédemment, les systèmes alimentaires se doivent d'être envisagés comme des mécanismes collaboratifs entre les structures et les pouvoirs publics. Il est nécessaire que les organisations puissent survivre à de tels chocs et donc, puissent fournir durablement une alimentation à la population francilienne. Ainsi, dans cette dernière sous-partie, il convient d'adopter un angle organisationnel pour capter les facteurs internes ayant permis aux structures de s'adapter à ce choc. Il sera alors fait des liens avec le territoire en considérant l'organisation comme élément constitutif d'une plus grande résilience.

2.3.1. Apprentissage et expériences passées comme facteurs clefs de préparation

Nous jugeons pertinent d'entamer cette partie en analysant les premières réactions des enquêtés lorsque nous leur avons demandé s'ils étaient préparés à une telle crise. Voici deux des réponses données : « *on ne s'était jamais fait de réunion plan de préparation en cas d'attaques de zombie ou d'épidémies* » (La Chorba) ; « *Enfin personne n'avait anticipé hein !* » (400 Coop). Ces réactions ont prouvé, pour chaque entretien, qu'une telle situation n'avait jamais été envisagée par la structure. Au-delà, elle apparaissait même inconcevable, ridicule à imaginer, comme la citation de l'enquêté de La Chorba nous le prouve. Certains enquêtés ont même extériorisé la notion en faisant de la crise un événement qui n'aurait jamais dû toucher notre pays, évoquant un syndrome du « ça n'arrivera jamais chez nous » : « *Ah non, c'est la première fois que ça arrive en France.* » (AMAP Mareil-Marly). Ainsi, l'ensemble de ces éléments, l'ironie, le rapport aux autres, l'extériorisation, la généralisation, démontrent le rôle primordial de l'imaginaire collectif. Personne n'avait envisagé un tel épisode, et il est pertinent de souligner que, collectivement, les acteurs n'y étaient pas préparés. Pour mieux se préparer, et envisager une alimentation sécurisée plus sereinement, il est nécessaire que les acteurs prennent conscience des risques probables qui pèsent sur la société entière. L'imaginaire collectif semble être un facteur à ajouter à la liste des facteurs octroyant une résilience territoriale globale. Nous pouvons imaginer que l'apprentissage, l'éducation, la mobilisation ou encore les dynamiques collaboratives permettent d'y inclure les probables incertitudes à venir.

Une personne est-elle en capacité d'imaginer quelque chose qu'elle n'a pas vécu ? Comment parvenir à anticiper pour mieux vivre ces épisodes brutaux ?

Pour Timmerman (1981), nous avons vu que l'apprentissage était indispensable à la construction d'un territoire plus résilient. Ces propos semblent être confirmés par l'expérience que nous avons vécue, pointant l'importance de la préparation. Les structures ont certes survécu, mais elles ont mis en place des protocoles dans l'urgence et se doivent d'apprendre de ce choc pour transformer leur résilience cindynique en résilience globale, impliquant alors le territoire dans la dynamique. Deux structures nous ont permis d'approcher la notion d'apprentissage et son rôle durant cette crise, accordant ainsi des éléments de compréhension pour amplifier le phénomène. Ainsi, l'AMAP de Bougival a très vite réagi et mis en place des protocoles permettant la continuité d'activité. Cette réactivité a été permise notamment par l'apprentissage : une tempête a eu lieu quelques mois avant l'arrivée du coronavirus, obligeant la sécurisation du lieu avec des barrières. Ce dispositif de sécurisation a finalement été réutilisé durant ce choc, l'AMAP a su remobiliser ses acquis et s'adapter ainsi très rapidement pour continuer à fournir ses receveurs et garantir les débouchés aux producteurs. Dans le même esprit, la dirigeante d'Excellents Excédents nous a fait part des difficultés qu'avait rencontrées l'entité à ses débuts. Cette période difficile offre alors une certaine relativisation de la situation traversée pendant ce confinement. Cela n'a pas permis à la structure de continuer mais nous pouvons envisager le rôle formateur d'une telle expérience.

L'apprentissage doit accorder une meilleure préparation aux structures. Ce choc renforce la légitimité de préparer ces épisodes en observant les inefficacités induites par le manque de préparation. L'AMAP de Mareil-Marly, par exemple, a été contrainte de reformer son fichier d'adhérents dans l'urgence, ce dernier étant incomplet. Cela a entraîné des lenteurs que la situation aurait pu aggraver. Ces lenteurs d'adaptation ont également été observées chez Veni Verdi qui souligne alors les incertitudes liées à la période. Ces incertitudes renvoient finalement à la notion de stabilité, notion déjà évoquée dans la première partie. Plusieurs structures ont mentionné ce terme comme synonyme de sécurité, de viabilité pour la structure. La stabilité est la réponse que les enquêtés donnent à l'urgence, et cela permet de caractériser un peu mieux les trajectoires constructives d'une future meilleure résilience alimentaire. La résilience cindynique est possible dans le secteur alimentaire. Les structures recherchent de la stabilité, il est donc nécessaire de construire collectivement une résilience globale qui, basée sur l'expérience, permette de réduire les impacts des chocs et donc, de mieux les vivre. Au-delà des structures, cela permettra aux territoires d'être assurés de la continuité de leurs flux.

Enfin, au-delà des notions d'apprentissage et d'expérience, l'habitude et l'identité sont revenues quelque fois dans les entretiens. Ainsi des actions quotidiennes et habituelles semblent-elles permettre une réactivité accrue (La Chorba). En outre, bien qu'aucune structure n'était préparée, trois ont souligné le rôle de l'ADN, de l'identité, comme accordant une plus grande adaptation. Ainsi, la Coop Bio Île-de-France n'a mis en place aucune préparation spécifique mais son organisation de base lui a permis de faire face. De même, La Chorba évoque l'histoire de sa structure : *« mais tout en gardant un peu cet esprit du début, très débrouillard, à se dire bon bah on va pas s'arrêter devant un obstacle, on a un problème là et bah c'est pas grave »* comme élément moteur d'une résilience presque innée. Enfin, le rôle de la culture associative a largement été souligné par APPRO 77. Comme évoqué précédemment, la Croix Rouge possède dans son ADN la gestion de crise. L'observation de cette association permet d'affirmer qu'il existe une culture des crises et qu'il est nécessaire d'y être préparé pour répondre de façon

réfléchi et efficace. L'organisation de la structure découle alors de cette culture, les différents niveaux devant s'adapter rapidement en cas de choc. Ce dernier point permet de faire la transition avec la prochaine sous-partie où est évoqué le rôle de la structuration dans la gestion de ce choc.

2.3.2. Renforcer la structuration et professionnaliser

Un élément a particulièrement attiré notre attention dans les entretiens réalisés : la place du vocabulaire entrepreneurial dans les discours des enquêtés. Cela s'inscrit pleinement dans les débats sur les mutations de l'économie sociale et solidaire, entre institutionnalisation et banalisation. Sans revenir sur ces débats structurants, les évoquer nous permet d'inscrire ces entretiens dans un cadre plus large et historique. Une étude plus approfondie pourra permettre de rattacher plus finement les entretiens à ces mutations, mais là n'est pas l'enjeu de ce travail. C'est notamment l'association d'aide alimentaire APPRO 77 qui a le plus insisté sur les rôles bénéfiques de la structuration et de la professionnalisation. La structuration est à la base de l'entité, la Croix Rouge ayant voulu structurer ses activités d'insertion par l'emploi. Cette structuration a été faite sous l'impulsion des DIRECCTE²³ et de l'État, s'inscrivant ainsi dans le cadre du New Public Management²⁴. Ce mouvement, si l'on peut le nommer ainsi, prône l'autonomie des structures, la mise en concurrence, la structuration. Dans le discours de l'enquêté, nous retrouvons ces éléments (« *S'appuyer sur la filiale CR Insertion pour mettre en œuvre des dynamiques d'entrepreneuriat social sur les territoires qui soient assez innovants et assez porteurs de valeurs et de sens quoi.* »). Aucune mention n'est faite d'une volonté transformatrice, le discours est fortement empreint d'une vision entrepreneuriale. Or, c'est cette structuration qui permet, selon l'enquêté, de mieux appréhender une telle crise puisqu'elle permet l'appartenance à un réseau fort, large et, donc, une meilleure réactivité. Surtout, la structuration et la professionnalisation permettent une meilleure organisation, de sortir d'un mode de gestion « artisanal » pour aller vers des activités plus efficaces. En outre, une meilleure préparation, et donc une plus grande résilience sont synonymes de développement de l'activité pour l'enquêté. Selon lui, une activité plus diverse et structurée permettrait d'augmenter les volumes et donc de mieux gérer les afflux de demandes. Le développement de l'activité peut alors être envisagé comme facteur de résilience à deux niveaux. Au niveau de la structure, il permet de mieux absorber les chocs en mettant en place des outils performants. Pour le territoire, cela permet d'assurer la sécurité alimentaire par l'intermédiaire d'antennes locales.

Ces objectifs de structuration et les éléments positifs qui lui sont associés (avec un discours assez semblable de La Chorba) nous questionnent sur la taille optimale des structures pour perdurer. Cela renvoie aux réflexions déjà engagées sur les réseaux. Ainsi les différents entretiens nous ont-ils fait part de visions antinomiques sur la taille et son importance dans de telles périodes. Certains, comme Excellents Excédents, pointent l'avantage d'être une petite structure concédant ainsi souplesse et grande réactivité : « *on a réagi extrêmement rapidement parce que c'est le propre d'une petite entreprise* ». Veni Verdi ou Le Producteur Local soulignent, quant à eux, l'importance du collectif dans cette période, collectif qui ne peut être fort et soudé que dans des structures de petites tailles. Chez Veni Verdi, la mobilisation collective a permis la continuité des récoltes avec la mise en place d'un fichier partagé accordant à chacun la possibilité de s'arranger avec ses collègues sur les créneaux de mobilité. Le

²³ Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

²⁴ Merrien, F.-X. (1999). La Nouvelle Gestion publique : un concept mythique. *Lien social et Politiques*, (41), 95–103. <https://doi.org/10.7202/005189ar>

Producteur Local pointe, lui, le rôle primordial du soutien que le collectif permet. Son équipe est restée très soudée et cela a alloué à chacun un environnement de travail moins anxiogène. Finalement, la petite taille permet de prendre en compte l'ensemble des individualités, de les intégrer au projet. Elle accorde également une meilleure souplesse, impliquant une réactivité exacerbée et une facilité d'adaptation. En revanche, pour d'autres, comme énoncé précédemment, c'est le développement de structures de grande taille qui semble le plus à même de répondre aux besoins des populations. Cela accorde une plus grande stabilité, diminue les incertitudes en introduisant une redondance fondée sur des activités organisées.

Ces réflexions peuvent s'ancrer dans des enjeux plus larges. En effet, elles font écho aux dynamiques territoriales et questionnent les échelles les plus pertinentes à mettre en place pour les pouvoirs publics. L'analogie structures territoire peut parfois être capillotractée mais semble ici intéressante, les deux étant liés. En troisième partie, il conviendra de réfléchir à la taille optimale des structures pour allier souplesse et robustesse, autonomie et diversité, local et global. Les différents modèles ont fait leur preuve sur un choc brutal, il est nécessaire d'en envisager les évolutions pour qu'ils puissent perdurer sur un temps long. La dernière partie s'attachera également à définir les possibles modes d'organisation du territoire, en envisageant sa structuration et son rapport aux pouvoirs publics. Enfin, la réflexion autour des modes d'organisations des structures nous oblige à étudier, en dernier lieu, la place de la gouvernance démocratique dans un choc brutal.

2.3.3. Les enjeux d'une gouvernance démocratique

La gestion démocratique est un des principes fondamentaux de l'ESS. Chaque personne dans chaque structure se doit d'être entendue et écoutée selon le principe « une personne = une voix ». Il est donc intéressant, dans un dernier temps, d'étudier la place de cette spécificité pendant cette période pour en analyser les forces et les faiblesses. La gouvernance démocratique est très présente dans les AMAP, communautés fortes construites autour des producteurs. Comme décrit auparavant, cet esprit collaboratif permet l'engagement autour d'un projet commun. Cette mobilisation est aussi présente chez Coop Bio Île-de-France, l'outil SCIC accordant une voix à chaque partie prenante de la société. Cet instrument a d'ailleurs permis de sécuriser les approvisionnements en fidélisant les différentes parties. Cependant, un élément est apparu très intéressant dans certains entretiens : les lenteurs associées au processus démocratique. En effet, comme souligné à plusieurs reprises, la réactivité est importante dans des situations de chocs. Les structures se doivent de réagir rapidement, et, sans préparation, elles doivent le faire dans l'urgence. Les décisions ont donc dû être prises rapidement, n'impliquant parfois que deux personnes (AMAP de Bougival). La Chorba mentionne « *une hiérarchie* » dans les prises de décision. Cette hiérarchisation, contraire aux principes de l'ESS dont fait partie l'association, est mise en place spontanément dans l'urgence. Ces réflexions renvoient finalement aux différentes visions de la résilience, à l'équilibre entre court et long terme et, au rôle primordial de la préparation. En effet, une préparation aurait permis, en consultant l'ensemble des parties prenantes, de mettre en place un plan avec des solutions envisagées collectivement. La gestion démocratique a donc parfois montré ces faiblesses, mais elle se doit d'être défendue comme élément d'une mobilisation essentielle d'un maximum de têtes pensantes.

La gestion démocratique n'a pas connu que des failles. Il convient de souligner les réussites, notamment celle du supermarché coopératif les 400 Coop. Ce dernier a su se mobiliser rapidement pour constituer une « cellule de crise ». Ce groupe de travail se réunissait

régulièrement afin de suivre les évolutions de la situation, mettre en place les protocoles sanitaires... En outre, la coopérative a pu continuer ses activités démocratiques grâce aux outils numériques. Ils ont ainsi tenu l'Assemblée Générale par mail, certains points ne pouvaient être votés mais ces outils ont permis la continuité des discussions. En revanche, malgré les avantages liés au numérique, les 400 Coop se montrent vigilants sur leur avenir. En effet, il a été le support de l'individualisme précédemment décrit : les personnes les plus réactives par mail étaient finalement celles qui prenaient les décisions. Cela questionne alors le principe « une personne = une voix » d'autant plus que le numérique n'est pas exempt de failles pouvant entraîner des inégalités de participation. Ainsi, un micro et une caméra coupés pendant une réunion peuvent rendre invisible un coopérateur, le tenant alors hors des mécanismes décisionnels.

Cette crise est donc à envisager dans son caractère particulier qui a nécessité une immobilité des parties prenantes et la mise en place de solutions grandement basées sur les outils numériques. Les décisions ont continué à être prises, accordant ainsi aux structures une certaine gestion de l'urgence. Or, les mécanismes de consultation se sont restreints afin de ne pas engendrer de lenteurs liées à des discussions trop larges. Cela questionne alors la place de la participation collective autour du projet commun et, surtout, renvoie aux enjeux de préparation soulignés auparavant. Les structures ESS de l'alimentation doivent continuer d'être gérées collectivement pour mieux appréhender les différents chocs à venir et sécuriser démocratiquement les approvisionnements du territoire.

Finalement, le diagnostic tiré du choc vécu par l'ensemble des secteurs nous permet de mettre en lumière différents éléments essentiels dans la construction d'un territoire plus résilient. L'engagement des forces humaines revient dans la quasi-totalité des entretiens. Certains semblent redécouvrir le nécessaire rôle joué par le facteur humain, d'autres remarquent une mobilisation extraordinaire et l'expliquent par une activité qui fait sens, qui offre une gratitude à la personne qui la permet. Cet engagement, fort dans les structures ESS, peut être un moteur de réactivité, d'adaptation, comme il peut être la cause d'un arrêt de l'activité quand la maladie s'immisce dans les équipes. Il aura alors fallu un tel choc pour se rappeler du rôle fondamental que jouent les bénévoles, personnes aux multiples compétences, et les salariés, pour qui le travail doit être pourvu d'une signification. Donner une voix à chacun semble, au contraire, plus difficile en temps de crise, entraînant des lenteurs que les structures ne peuvent se permettre. Il convient alors de se demander le rôle de la préparation, de l'apprentissage, qui semble octroyer une diminution des incertitudes et éviter la prise de décisions verticales dans l'urgence. Cela passera, sûrement, par une structuration des activités, des structures moins « artisanales », aux tailles moyennes, alliant ainsi souplesse et robustesse. Enfin, les liens entre les structures sont apparus primordiaux : facteur de mutualisation, catalyseurs de créativité, garants de débouchés ; les liens territoriaux, les partenariats, les réseaux, fournissent les éléments permettant une réaction plus efficiente des structures et par extension, du territoire. Ils permettent, parfois, de relativiser les liens de dépendance, questionnent les circuits-courts, souvent présentés comme remèdes miracles, et fondent des tissus solides et cohérents. Néanmoins, ils se doivent d'intégrer les acteurs publics, éléments essentiels des dynamiques de transition.

3. L'ESS, PRÉMICES D'UN SYSTÈME ALIMENTAIRE FRANCILIEN PLUS RÉSILIENT ?

Cette dernière partie permet de voir plus loin que le choc brutal que nous avons vécu. En effet, sa dimension sanitaire a engendré des effets qu'une crise d'un autre caractère n'aurait pas entraînés. Il a fallu repenser l'ensemble des modes de fonctionnement pour s'adapter à de nouvelles façons d'interagir. Cependant, les enseignements tirés de cette période sont plus que pertinents et permettent de s'interroger sur le long terme, d'envisager les structures ESS de l'alimentation comme un modèle résilient, alliant force et diversité, collaboration et autonomie, diversité et spécialisation, et renvoie finalement à l'équilibre dynamique défini par Villar et David (Villard et David, 2014). Il n'en reste que cette économie ne trouve que peu de résonance dans la société actuelle et l'on se doit de dépasser cette crise pour envisager tout le potentiel fourni par cette autre économie. Les structures ESS de l'alimentation offrent des alternatives pour répondre aux principaux défis auxquels est soumis le territoire francilien. Nous verrons alors comment elles peuvent devenir une réponse privilégiée face à chacun de ces enjeux. Cette dernière partie est à envisager selon les défis soulevés par les structures interrogées²⁵ et les limites dessinées dans la partie précédente concernant les structures de l'ESS. Il est enfin important de pointer la nécessité d'apprendre de cette crise pour aller vers une résilience globale. Ainsi, la première sous-partie mettra en lumière les principaux défis pesant sur la sécurisation de l'alimentation pour le territoire francilien, pointant alors les enjeux productifs, l'importance du facteur humain et des mécanismes de solidarité. Ensuite, nous engagerons des réflexions vers l'avenir en tentant de décrire les nécessaires transitions à entamer et les facteurs permettant ces changements. Il sera alors mené une réflexion spécifique sur nos comportements alimentaires et sur la façon de les adapter aux défis précédemment cités. Enfin, nous imaginerons l'Île-de-France de 2050, à travers différents scénarios prospectifs permettant de donner un but à l'ensemble des recommandations précédentes.

3.1. Favoriser une alimentation sécurisée pour tous

Afin de garantir la résilience alimentaire de l'Île-de-France, il convient de s'intéresser à la capacité à garantir une alimentation sécurisée pour tous. Pour cela, il est nécessaire de réfléchir aux modes de productions en analysant plus spécifiquement les enjeux autour des terres agricoles. Pour exploiter ces surfaces productives amenées à se multiplier et à se diversifier, une main-d'œuvre supplémentaire devra se mobiliser, des réflexions sont alors à engager pour susciter des vocations et former les nouveaux arrivants. Enfin, les mécanismes de transition sont longs, et il est nécessaire de maintenir, tant que cela est vital pour certaines personnes, une aide alimentaire. Cette aide doit être envisagée collectivement et ne doit oublier aucune partie de la population.

3.1.1. Sécuriser la production : le défi des terres agricoles

Les réflexions qui suivent sont inscrites dans un cadre de menaces globales particulièrement bien décrites par Les Greniers d'Abondance (Les Greniers d'Abondance, 2020). Ainsi, sans entrer dans les détails, le modèle agricole est aujourd'hui confronté à des défis majeurs. On assiste à une raréfaction des ressources minières et fossiles, ressources dont le système alimentaire est devenu largement dépendant ces dernières années (dans l'acte de

²⁵ Eléments de discours et réponse par mail à la question : « quels sont, pour vous, les défis auxquels le territoire francilien va devoir répondre en matière d'alimentation dans les années à venir ? »

production comme dans l'acte de consommation). « *Les découvertes de gisements exploitables [de pétrole] n'ont jamais été aussi faibles et la production de pétrole conventionnel a franchi son pic en 2008* » (Les Greniers d'Abondance, 2020). Cette simple observation impose de repenser l'ensemble des interdépendances du système, d'autant plus qu'un poids certain pèse également sur les ressources en eau (avec des sécheresses de plus en plus fréquentes notamment) et sur la biodiversité (40% des insectes pollinisateurs invertébrés sont menacés selon l'IPBES²⁶). Enfin, un enjeu majeur concerne l'artificialisation des sols, questionnant le défi des terres agricoles face à une urbanisation croissante.

Ce défi est particulièrement important en Île-de-France, région urbaine à la forte densité. Comme énoncé en première partie, 50% de la surface de la région est composée de terres agricoles. Ainsi, un des enjeux pour l'avenir est de conserver ces terrains-là en sécurisant les droits fonciers, et, en encourageant les successions. Ce point fait appel majoritairement à l'engagement de nouvelles forces humaines, élément qui sera décrit plus en détail dans la prochaine sous-partie. Un chiffre est éloquent : 90% de la Surface Agricole Utilisée (SAU) est aujourd'hui réservée aux grandes cultures que sont le « *blé, [l'] orge, [le] colza, [la] betterave* »²⁷. Cette spécialisation du territoire est principalement tournée vers l'exportation, ne laissant que peu de place à l'approvisionnement local. Comment maintenir les terres existantes et y introduire de la diversité ? L'agriculture biologique peut permettre, selon l'enquête de Coop Bio Île-de-France, de valoriser au mieux les exploitations en offrant des produits respectueux des sols. En outre, une telle agriculture permet la préservation de la ressource en eau car elle induit moins de pollution en surface. Les solutions ESS existent, la Coop Bio Île-de-France en est un exemple parfait. En regroupant environ 60 exploitations agricoles, elle contribue à développer une agriculture respectueuse de son milieu et qui permet au producteur de vivre. Le Groupement des Agriculteurs Bio d'Île-de-France (GAB) à l'origine de la SCIC démontre la force du modèle coopératif. Il permet de jouer un rôle de plaidoyer et de renforcer la légitimité de l'agriculture biologique²⁸.

Cependant, maintenir les terres existantes ne suffit pas, il est nécessaire d'arrêter l'artificialisation des sols, la destruction des terres exploitables. Il est nécessaire de remettre au centre du débat cette question de la production agricole, question au cœur des systèmes socio-écologiques (Bognon et al., 2018) que sont les systèmes alimentaires. Là encore, des structures ESS se battent sur ces enjeux. Le GAB précédemment cité se mobilise, en accord avec les collectivités, pour un accès facilité au foncier. En effet, un enjeu majeur dans l'accès aux terres agricoles consiste à donner la possibilité à de petits exploitants de s'installer. Or, les mécanismes d'attribution des terres sont en grande partie regroupés au sein de la Safer²⁹ (APPRO 77, Site Terre de Liens), ce qui présente des risques d'appropriations oligopolistiques de ces terres, les grands exploitants ayant souvent des dossiers plus solides. La foncière Terre de Liens intervient sur ce point, elle travaille en collaboration avec la Safer Île-de-France et

²⁶ Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. Rapport disponible sur : <https://ipbes.net/article/press-release-pollinators-vital-our-food-supply-under-threat>

²⁷ Voir le site Internet Terre de Liens : <https://www.terredeliens-iledefrance.org/le-contexte-agricole-francilien/>

²⁸ Voir le site Internet GAB Île-de-France : <https://www.bioiledefrance.fr/le-gab-idf/>

²⁹ Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural

propose « *des baux ruraux environnementaux [...] aux paysans ; l'association accompagne leur mise en place et assiste la gestion patrimoniale, humaine et environnementale.* »³⁰.

Enfin, pour faire face à une urbanisation croissante, certains tablent sur l'agriculture urbaine pour participer à l'approvisionnement alimentaire de l'Île-de-France. Les limites du modèle ont émergé avec les deux structures interrogées : manque de terrains, faibles volumes récoltés... L'enjeu serait alors de voir essaimer ces initiatives ce qui nécessite un accès au foncier facilité et des aides financières pour soutenir les projets, projets qui introduisent encore de la diversité dans les flux, élément favorisant la résilience alimentaire. Là encore, une structure de l'ESS, l'Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle (AFAUP) regroupe les différentes initiatives nationales en la matière. Cette dynamique de structuration, de mutualisation, de coopération, permet de peser dans le débat public et de faire de l'agriculture urbaine « *un levier de la résilience des villes et de la transition écologique* »³¹.

La sécurisation de la production, en se centrant sur les terres agricoles, est un enjeu majeur auquel les structures ESS de l'alimentation peuvent contribuer à répondre. En effet, les dynamiques de mobilisation, d'implication, les réseaux, dont le rôle bénéfique a été prouvé pendant la crise doivent faire entendre la voix de chacun. En outre, les structures se doivent de capitaliser sur la crise actuelle pour appuyer davantage la nécessité de protéger les terres agricoles. C'est d'ailleurs ce que proposent dix organisations, qui, dans un communiqué, défendent la mise en place d'une loi foncière en 2021 pour « *stopper les accaparements fonciers en France et ailleurs, et tendre vers la souveraineté alimentaire.* »³². Une multiplication des surfaces cultivées permettrait de faire face à une démographie en croissance et de sécuriser un système alimentaire fragilisé par ses multiples interdépendances. Il convient alors de trouver des forces humaines susceptibles de garantir l'exploitation de ces terres.

3.1.2. Engager les forces humaines : maintenir et susciter les vocations

La crise a mis en avant un élément majeur : la force de l'implication des producteurs. Comme décrit en deuxième partie de ce travail, l'engagement des producteurs au sein de communautés (AMAP ou coopératives) a permis la continuité des approvisionnements. Ainsi, il convient de garantir ces liens forts, permettant aux producteurs d'assurer la viabilité de leurs exploitations. Les modèles coopératifs se doivent alors d'être étendus, le supermarché les 400 Coop évoque l'envie de se rapprocher des coopératives de producteurs. Une telle action accorderait à chaque élément du système alimentaire d'être en lien direct, réduisant les dépendances, et, favorisant ainsi la résilience alimentaire. Ces communautés locales participent à rendre le métier d'agriculteur attractif puisqu'il assure des débouchés à des prix rémunérateurs et redonne sa position centrale à la production.

Au-delà du maintien des forces humaines déjà en présence, la résilience alimentaire de l'Île-de-France ne pourra passer que par une augmentation de sa population agricole. En effet, « *entre 1990 et 2018, la population active agricole a été divisée par deux* » (Les Greniers d'Abondance,

³⁰ Dossier Terre de Liens fait pousser des fermes en Île-de-France : Comment et pourquoi ?. Disponible sur : <http://www.terredeliens-iledefrance.org/wp-content/uploads/2011/12/TDL-IdF-Comment-Pourquoi-Mars2017.pdf>

³¹ Site de l'AFAUP : <http://www.afaup.org/agriculteurs-urbains/>

³² Terre de Liens, Pour mieux partager et protéger la terre, 10 organisations demandent une loi foncière en 2021 !. Disponible sur : <https://terredeliens.org/une-loi-fonciere-en-2021.html?fbclid=IwAR27ThNy5s7r-KcsTxNO8v1CFpIH8pexVVdq5k2II18TPx1NeP9noPzkzJM>

2020). Or, une agriculture respectueuse des ressources naturelles, de son milieu, non intensive et diversifiée requiert plus de forces de travail afin de répondre à une demande croissante de la part des consommateurs. Comment attirer les jeunes vers ces métiers ? Comment susciter des vocations ? Cela passe tout d'abord par une facilitation des accès à la formation. Ainsi, l'association Veni Verdi a noué un partenariat avec Pôle Emploi afin de réaliser des formations d'agriculture urbaine avec des personnes en reconversion. Ce type d'initiatives se doit d'être soutenue et étendue, elles permettent de répondre à un double enjeu : redonner du travail à des personnes qui n'en n'ont plus et susciter des vocations dans la production agricole. La facilitation des installations est le terrain de jeu de l'association Abiosol³³ en Île-de-France. Née en 2009 de la rencontre entre le GAB, Terre de Liens et le réseau des AMAP Île-de-France, la structure se voit rejointe dès 2011 par une nouvelle coopérative : Les Champs des Possibles. L'enjeu est alors simple : faciliter le développement de l'agriculture biologique sur le territoire en accompagnant les producteurs. Il s'agit d'un réel exemple de la force de l'économie sociale et solidaire, de la collaboration, de l'échange de compétences. Ainsi, Les Champs des Possibles permet aux futurs producteurs de tester leur projet pendant un à trois cycles de production³⁴ en lien avec les collectivités territoriales. Comme décrit avant, Terre de Liens facilite l'accès au foncier pour ceux qui se lance dans l'aventure, puis, le GAB réalise un travail de plaidoyer auprès des pouvoirs publics afin de défendre l'agriculture biologique. Enfin, le réseau AMAP Île-de-France permet la sécurisation des revenus des producteurs en les intégrant à une communauté fidèle. Cette initiative locale et autonome se doit d'essaimer. Elle accorde l'espoir de voir le retour d'une agriculture à taille humaine. Cependant, ce n'est que par la multiplication d'actions de ce type que chaque citoyen pourra y avoir accès.

En outre, au-delà de l'échelle locale, le secteur agricole souffre aujourd'hui de son manque d'attractivité. Un défi majeur repose alors sur celle de ses métiers. Les individus, comme cela a été décrit en deuxième partie, se mobilisent fortement lorsqu'ils donnent du sens à leur travail. Il convient alors d'impliquer les personnes. L'insertion par l'emploi pratiquée dans certaines fermes urbaines (comme La Ferme du Rail) peut en être un des moyens. De même, pour le partenariat précédemment décrit avec Pôle Emploi. Il est nécessaire de revaloriser les métiers de la production alimentaire, les rendre attractifs, prouver le sens essentiel qu'ils portent. Les structures ESS de l'alimentation peuvent réaliser des plaidoyers, collaborer, mais elles se doivent de réfléchir à leur attractivité. En effet, cela a été mentionné auparavant, les métiers de l'ESS sont le fruit de vocation, de passion. Cependant, ils sont souvent synonymes de bas salaires rendant moins attractif le secteur. Le défi de l'ESS, si elle veut favoriser la résilience alimentaire du territoire francilien, sera alors de participer, de concert avec les pouvoirs publics, à la revalorisation des métiers agricoles. Il conviendra également d'engager des réflexions sur les conditions de travail de cette économie en questionnant notamment les modèles économiques sans dénaturer les principes fondamentaux de ces structures.

Finalement, les structures ESS de l'alimentation ont leur rôle à jouer pour augmenter la population agricole. Les éléments de sécurisation des producteurs, de fidélisation, de communautés locales, accordent des garanties aux possibles intéressés. Ces structures introduisent de la diversité dans les flux, les sécurisent, favorisant ainsi la résilience du territoire comme le choc a pu nous le prouver. Il convient de les intégrer dans un champ plus large afin de participer à des réflexions sur une revalorisation des métiers agricoles. Nous pouvons alors

³³ Site d'Abiosol : <http://devenirpaysan-idf.org/notre-reseau-nos-valeurs/>

³⁴ Soit un à trois ans.

envisager une convention citoyenne, des dialogues avec les producteurs et les citoyens, afin de coconstruire un modèle productif plus attractif, sécurisant, sain, et qui permette d'augmenter la souveraineté alimentaire de l'Île-de-France. La sécurisation passera, aussi, par une réflexion autour des chaînes logistiques et des plus démunis.

3.1.3. Une alimentation garantie pour tous, tout le temps

L'autonomie alimentaire de l'Île-de-France n'est pas envisageable, il est donc important, pour sécuriser les flux, d'avoir une réflexion sur les chaînes logistiques. Il s'agit alors « *d'organiser les flux des territoires de production vers les territoires de consommation* » (APPRO 77). L'approvisionnement local reste important, il permet de fournir de la redondance et de la diversité dans les flux, mais il est nécessaire de réfléchir aux moyens de sécuriser les approvisionnements venant de l'extérieur. Les AMAP interrogées ont trouvé une solution à ce défi : elles se sont regroupées pour passer commande auprès de producteurs de la Manche. Ainsi, elles répondent aux deux problèmes évoqués par Traversac (Traversac, 2010) concernant l'offre de paniers en Île-de-France : le manque de surface agricole, élément précédemment discuté, et, les problèmes logistiques notamment les coûts de transport. En mutualisant ces coûts, en coopérant, les AMAP fournissent des éléments de réponse pour promouvoir une sécurité des approvisionnements. Comme vu pendant le choc, ce sont les liens engageants qui permettent de trouver des solutions communes aux problèmes logistiques. Au-delà de la production locale, qui doit se développer, les flux logistiques doivent s'organiser pour les produits qu'il serait trop coûteux, financièrement comme environnementalement, de cultiver en Île-de-France. Il est pertinent alors de « *soutenir les initiatives permettant de proposer des solutions de transport aux producteurs* » (APPRO 77), initiatives qui doivent être pensées collectivement, afin de grouper les commandes, et avec des transports les plus propres possibles (par voie ferrée par exemple). Il est nécessaire, ici aussi, d'introduire la redondance qui accorde une plus grande sécurité si l'un des éléments d'une chaîne logistique vient à sombrer. Cela implique la multiplication des liens entre structures et collectivités, liens que l'ESS défend intrinsèquement. Le local ne pourra pas nourrir l'ensemble du territoire, il faudra créer de réelles communautés de producteurs en lien direct avec les consommateurs. C'est l'idée des circuits-courts, que le langage commun résume souvent à la localité, mais qu'il conviendrait alors d'appeler « circuits-justes » pour souligner la sécurité qu'ils apportent aux producteurs et aux consommateurs. La terminologie n'est pas à négliger, et la notion de justice fait écho à l'une des faiblesses des circuits-courts que l'on connaît aujourd'hui : ils ne sont pas accessibles à l'ensemble de la population, excluant bien souvent les plus précaires.

La sécurité alimentaire, et la résilience alimentaire par extension, passent avant tout par l'aide alimentaire. Ce secteur est très largement porté par des associations. Durant la crise, nous avons vu qu'elles ont su faire face. Cependant, elles ont aussi pointé certaines limites du système, questionnant la stabilité d'un secteur pourtant essentiel et vital. En effet, l'aide alimentaire est très largement dépendante de dons, d'invendus, de subventions. Ces éléments questionnent la pérennité et la robustesse de ces modèles économiques. Il semble qu'un choc d'une plus grande ampleur puisse parvenir à mettre à mal les approvisionnements de ces structures. Qu'en sera-t-il des bénéficiaires ? Comment survivront-ils ? L'État doit alors s'engager fortement sur ces questions. Pendant la crise, il a débloqué 25 millions d'euros vers les associations de ce

secteur³⁵, montant dérisoire malgré l'importance de ces structures. C'est le tissu associatif qui a permis de maintenir la sécurité alimentaire, ainsi, il se doit d'être soutenu à la hauteur de son importance. L'ESS est ici primordiale, elle assure le pilier de la résilience alimentaire mais elle doit se coordonner avec les pouvoirs publics, obtenir davantage de fonds, et, sécuriser ses approvisionnements. Au-delà du soutien aux associations, l'État pourrait distribuer « *des chèques alimentaires qui pourront être utilisés pour acquérir des produits durables* »³⁶, il pourrait également faciliter la création de cantines collectives dont les approvisionnements seraient réfléchis selon les principes auparavant énoncés. En résumé, la sécurité alimentaire ne pourra être envisagée qu'en unissant les forces autour de ce projet commun. L'enjeu est d'autant plus important en Île-de-France, territoire où 15.6% de la population vivait sous le seuil de pauvreté en 2014³⁷ (avec d'importantes disparités entre les départements³⁸). Construire une résilience territoriale implique de soutenir les associations qui œuvrent pour garantir la sécurité alimentaire tout en investissant dans le développement d'une alimentation durable, locale ou provenant de flux sécurisés. Les structures ESS de l'alimentation sont présentes sur les deux volets et se révèlent être sources d'inspiration pour de futures innovations solidaires.

Les enjeux sont majeurs concernant la production de biens alimentaires : obtenir davantage de terres, protéger les ressources, accroître la population agricole. Les structures ESS nous présentent des solutions basées sur la coopération, l'entraide, la mutualisation et l'engagement. Elles participent à faciliter le vie de producteurs, garantissant ainsi les flux alimentaires. Son rôle de plaidoyer est primordial et permet de peser dans les débats publics. Son importance doit désormais s'accroître pour toucher un public plus large et répondre aux défis logistiques. Les principaux enseignements de cette partie sont résumés dans le tableau ci-dessous. Il convient désormais de réfléchir aux transitions qui sont nécessaires à amorcer pour aller vers un territoire francilien plus résilient.

³⁵ Chiffre donné par l'enquête d'APPRO 77 et confirmés par cet article du journal Le Monde : « Aide alimentaire : le gouvernement annonce une enveloppe de 39 millions d'euros », 24/04/2020. Disponible sur : https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/04/24/aide-alimentaire-le-gouvernement-annonce-une-enveloppe-de-39-millions-d-euros_6037593_823448.html

³⁶ Proposition de la Convention Citoyenne pour le Climat. L'ensemble des propositions est disponible sur : <https://propositions.conventioncitoyennepourleclimat.fr/pdf/ccc-rapport-final.pdf>

³⁷ Personnes au niveau de vie inférieur à 1008 euros par mois. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3291402>

³⁸ Dans certains Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), ce taux atteint les 60%.

Tableau 2 : Défis et leviers d'action pour une alimentation sécurisée pour tous en Île-de-France.

Défis liés à l'alimentation pour le territoire francilien	Facteurs de résilience associés	Solutions ESS/Leviers d'action
Conserver et diversifier les terres agricoles existantes.	Mobilisation ; Redondance ; Pouvoirs publics ; Partenariats ; Sécurisation des approvisionnements ; Diversité.	Plaidoyers réalisés par les réseaux. Construction de partenariats entre les structures. Faciliter l'accès au foncier à travers la solidarité (Terre de Liens). Protéger les ressources naturelles (Développement du bio).
Développer les surfaces agricoles.	Engagement ; Sécurisation des approvisionnements ; Collaboration ; Redondance.	Faciliter l'accès au foncier pour les petites exploitations (Terre de Liens, GAB). Développer l'agriculture urbaine. Mobiliser autour d'un projet commun.
Conserver les producteurs en exercice.	Collaboration ; Engagement ; Local.	Les impliquer dans des communautés locales. Nouer de vrais liens basés sur la confiance et la fidélisation. Coopératives de producteurs, AMAP.
Susciter des vocations.	Collaboration ; Mobilisation ; Diversité ; Pouvoirs publics ; Réseaux ; Fidélisation ; Education ; Autonomie.	Former, aider à l'installation, sécuriser les débouchés. Permettre aux producteurs de se concentrer sereinement sur leur cœur de métier. Dynamique Abiosol.
Revaloriser les métiers agricoles.	Autonomie ; Mobiliser ; Engagement ; Pouvoirs publics.	Rendre attractif le secteur. Travail de concert avec les pouvoirs publics. Implication de toutes les parties prenantes. Rôle de plaidoyer de l'ESS. Discussions collectives sur l'alimentation, lancer une grande concertation, ...
Sécuriser les approvisionnements.	Equilibre autonomie/dépendance ; Engagement ; Partenariats ; Organisation/structuration ; Diversité ; Redondance.	Continuer à développer des « circuits courts » locaux ». Développer des « circuits justes », engageants pour les producteurs et les consommateurs. Développer le recours au train et faciliter son accès aux petits producteurs.
Garantir la sécurité alimentaire.	Solidarité ; Collaboration ; Pouvoirs publics. ; Sécurisation des approvisionnements.	Maintenir le tissu associatif fort de l'aide alimentaire. Soutenir financièrement ses actions en le rendant moins dépendant des dons. Développer des cantines solidaires. Collaborer avec les pouvoirs publics.

3.2. Les transitions vers un territoire plus résilient

Les éléments précédemment évoqués nécessitent des changements des modes de production, de distribution et de consommation. Cela questionne donc les mécanismes moteurs de ces transitions et interroge le rôle de l'ensemble des acteurs de l'alimentation. Pour Delvaux, il est nécessaire de « *préparer la fin de notre système plutôt que d'y être confronté brutalement* » (Delvaux, 2013). Ainsi, dans un premier temps, nous envisagerons les facteurs facilitant les dynamiques de transitions collectives, en soulignant le rôle des structures ESS de l'alimentation. Puis, toujours avec cette même logique, nous nous intéresserons aux comportements des consommateurs, acteurs essentiels et moteurs des mécanismes de transition.

3.2.1. La nécessité de dynamiques de transitions collectives

Cette partie sera très largement appuyée sur le rapport « Dynamiques collectives de transitions dans les territoires » du Labo de l'ESS paru en 2020. Il conviendra d'ajuster ces recommandations au secteur particulier de l'alimentation et au territoire spécifique de l'Île-de-France. Comme Delvaux (Delvaux, 2013) envisageait une étude systémique du système alimentaire, le Labo de l'ESS prône ce même type d'approche pour analyser les facteurs clés de transition. Pour lui, c'est la coopération qui est porteuse d'espoir et il définit ainsi les dynamiques collectives de transitions dans les territoires : « *une dynamique collective de transitions dans les territoires repose sur la coopération d'une diversité d'acteurs (associations, habitants, entreprises, pouvoirs publics locaux...) qui ensemble conduisent une transformation au profit de ces acteurs et/ou du territoire.* » (Labo de l'ESS, 2020). Ainsi, l'enjeu est de construire des liens solides et diversifiés entre tous et pour tous les acteurs locaux. Il convient dans la suite de discuter les facteurs constitutifs d'une résilience territoriale accrue.

Le premier élément souligné par le Labo de l'ESS dans son rapport est la coopération. C'est en effet un élément fort qui a été souligné pendant le choc. Les anciens partenariats se sont renforcés et de nouveaux se sont créés, constituant ainsi ce que certains ont nommé un tissu résilient. La coopération est facilitée dans le secteur de l'alimentation car elle porte souvent un projet commun : nourrir durablement les consommateurs. Cependant, ce projet commun peut devenir un frein aux dynamiques collectives lorsqu'il ne s'ouvre pas aux autres secteurs, s'enfermant ainsi dans un manque de transversalité. L'association Abiosol prouve qu'il existe des leviers d'action contre ces dérives en faisant coopérer quatre acteurs exerçant chacun une fonction différente et ouverts sur l'extérieur (notamment les pouvoirs publics et les citoyens). D'autres éléments peuvent constituer des freins : les mécanismes concurrentiels dans lesquels sont plongées les structures ESS de l'alimentation et qui sont décrits par les associations d'aide alimentaire. En effet, ces dernières voient les dons de supermarchés se réduire depuis l'arrivée de startups valorisant les invendus. En outre, la coopération peut être coûteuse en temps et en argent, nécessitant des investissements parfois lourds que les structures ne peuvent pas se permettre. Pour faire face à ces différents freins, des leviers d'actions existent. Tout d'abord, l'apprentissage apparaît comme un élément essentiel. Un choc, tel que nous l'avons vécu, permet de se rapprocher, de coopérer, d'engager des initiatives qu'une situation dite « normale » n'aurait pas vu naître. Ainsi, APPRO 77 et les Restos du Cœurs se sont engagés pour la première fois ensemble alors que leurs entrepôts sont voisins. Excellents Excédents s'est ouvert à de nouveaux partenariats. Ces actions étaient guidées par un but : garantir la sécurité alimentaire, renforçant la spécificité du secteur et le rôle primordial qu'il doit jouer. Ensuite, les « *valeurs communes* » (Labo de l'ESS, 2020) permettent de transformer la proximité géographique en actions communes, comme l'exemple précédemment décrit le démontre.

Enfin, c'est parfois la présence d'une organisation forte qui permet de catalyser les coopérations. Les structures ESS de l'alimentation doivent ainsi capitaliser sur la crise pour exacerber ces dynamiques coopératives. Elles doivent s'appuyer sur les projets communs, faire participer chaque acteur. Elles doivent également s'adapter à un territoire de disparités, et doivent donc chercher à créer des dynamiques locales pour qu'elles répondent au mieux aux besoins spécifiques des populations. L'ouverture à d'autres territoires productifs est également essentielle à envisager.

Afin de soutenir les dynamiques coopératives, les pouvoirs publics se doivent d'y être intégrés pleinement. Or, le cadre concurrentiel que nous connaissons aujourd'hui constitue un frein majeur à la constitution de partenariats. L'État pousse à la concurrence à travers des appels à projets qui ne semblent n'avoir aucune portée durable. L'objectif des structures est alors de remporter la mise et se détourne des enjeux du territoire. Pour faire face à cela, le Labo de l'ESS recommande la création d'appels à commun. Ainsi, par exemple, pour une cantine scolaire, l'appel à commun permettrait de faire réfléchir ensemble les différentes structures de l'approvisionnement : producteurs, transporteurs, receveurs. L'ambition est de mobiliser plusieurs parties prenantes autour d'un projet qui les concerne tous. Cette dynamique collaborative permet de créer des liens forts, engageants et donc pérennes. En outre, elle peut permettre la promotion d'une alimentation biologique, plus locale, et respectueuse des producteurs. La commande publique a alors tout son rôle à jouer. L'État, au niveau global se doit de faciliter ces coopérations. Les collectivités, au niveau local, doivent s'adapter aux spécificités du territoire. L'enquête de la SCIC Coop Bio Île-de-France prône la mise en place de « *circuits alimentaires de proximité avec les collectivités pour assurer un lien au territoire* » en sensibilisant et en engageant les élus dans la Coop. Dans les Yvelines, les AMAP ont reçu le soutien de leurs mairies pour l'obtention de locaux. En parallèle, dans des quartiers où la pauvreté est plus importante, c'est le soutien à l'aide alimentaire, à la restauration collective, qui doit s'affirmer. Elle doit alors s'appuyer sur des partenariats forts, entre structures et collectivités publiques, afin de sécuriser une alimentation de qualité. Les pouvoirs publics peuvent également être à l'initiative de projets locaux. Nous pouvons citer les Projets Alimentaire Territoriaux (PAT) dans le secteur de l'alimentation. Ces derniers, « *élaborés de manière concertée à l'initiative des acteurs d'un territoire, [...] visent à donner un cadre stratégique et opérationnel à des actions partenariales répondant à des enjeux sociaux, environnementaux, économiques et de santé.* »³⁹. En Île-de-France, un seul de ces projets a vu le jour en tant que témoin sur le Plateau de Saclay. Il convient d'élargir l'utilisation de cet outil qui permet la collaboration de l'ensemble des parties prenantes d'un territoire autour d'enjeux définis en commun. Les structures ESS de l'alimentation doivent se saisir de ces outils et en devenir des acteurs essentiels.

Enfin, le rapport pointe également le rôle de la culture entrepreneuriale, des modèles économiques, qui se doivent d'être pérennes, et de la gouvernance. Ces sont trois éléments que la partie 2 nous a permis d'évoquer. En effet, la culture entrepreneuriale, bien qu'ancrée dans les débats entre membres de l'ESS, permet une structuration, un développement, une catalyse de la créativité, qui sont importants pour mieux organiser les flux alimentaires en Île-de-France.

³⁹ Source Ministère de l'agriculture et de l'alimentation : [https://agriculture.gouv.fr/comment-construire-son-projet-alimentaire-territorial#:~:text=Les%20projets%20alimentaires%20territoriaux%20\(PAT,environnementaux%2C%20C3%A9conomiques%20et%20de%20sant%C3%A9.](https://agriculture.gouv.fr/comment-construire-son-projet-alimentaire-territorial#:~:text=Les%20projets%20alimentaires%20territoriaux%20(PAT,environnementaux%2C%20C3%A9conomiques%20et%20de%20sant%C3%A9.)

L'Île-de-France est un territoire où cette culture est forte, les structures de l'ESS en sont tout aussi imprégnées dans la créativité des solutions qu'elles promeuvent. Les transitions ne seront possibles que si les modèles économiques des structures sont viables à long terme. Les structures ESS de l'alimentation recouvrent alors une diversité de situation. Les associations d'aide alimentaire se doivent d'être soutenues financièrement pour fonctionner et assurer le rôle primordial qu'est le leur. Il convient alors de former un tissu associatif fort, local, et soutenu par les pouvoirs publics. Les AMAP, elles, semblent pérennes, elles impliquent les citoyens et s'appuient très largement sur ces ressources non monétaires. Le bénévolat apparaît alors être un élément majeur à conserver mais il se doit d'intégrer de la diversité, d'attirer des tranches de population plus large pour faire face aux limites que la crise traversée a mis en avant. Les coopératives et les entreprises, elles, doivent continuer à poursuivre leurs buts respectifs, générant des profits limités et tournés vers l'objectif de garantir une alimentation saine et juste pour tous. Enfin, pour assurer une transition réussie, il convient de donner à chacun une voix au sein de ces dynamiques territoriales. C'est par l'échange de compétences et d'informations que le territoire francilien sera plus résilient.

Nous pouvons ainsi imaginer la mise en place de coopérations dans chaque département, avec des défis propres à chaque territoire. Ces dynamiques se devront d'intégrer des liens plus larges pour répondre aux défis d'une population nombreuse que les terres agricoles du territoire ne permettent pas de nourrir. Or, une telle vision envisage de conserver l'Île-de-France telle qu'elle est aujourd'hui construite et, nous verrons en dernier lieu comment une autre organisation du territoire pourrait favoriser la résilience de la région. Dans tous les cas, des transitions sont nécessaires pour minimiser les effets des changements que l'humain ne peut pas gérer (résilience au sens de Dauphiné et Provitolo, 2007). L'ensemble des éléments ci-dessus doivent faciliter ces dynamiques. Les structures ESS de l'alimentation ont alors un rôle central à jouer. Elles sont également importantes pour le point essentiel de l'ensemble de ces mutations : l'implication des citoyens.

3.2.2. Vers la démocratie alimentaire : acceptabilité, implication, éducation, transition.

Le secteur de l'alimentation n'est pas un secteur comme les autres, il est vital, il ne peut donc pas être considéré comme un secteur purement marchand. Pour certains, comme Boukharaeva et Marloie, le sol et donc les produits qui en résultent sont des biens communs (Boukharaeva et Marloie, 2011). Cela nécessite de penser l'implication des citoyens, de l'ensemble de la population comme facteur clé de transition vers un territoire résilient. Il convient alors d'analyser la place des structures de l'ESS de l'alimentation pour favoriser les changements de comportements. Ces changements sont nécessaires, l'observation suivante le confirme : « *si tout le monde s'alimentait comme les Européens, une deuxième planète serait nécessaire* »⁴⁰. Les défis soulevés précédemment ne pourront permettre de nourrir l'ensemble de la population que si leurs résolutions s'accompagnent de transitions dans les comportements individuels. Nous avons montré auparavant des facteurs facilitant les dynamiques collectives, nous nous intéressons désormais aux choix des individus.

Tout d'abord, il convient de partir de l'étude des comportements globaux et non seulement alimentaires. Dans leur écrit, Martin et Gaspard (Martin et Gaspard, 2017) énoncent que pour changer des habitudes fortement ancrées dans la vie des individus, ces derniers doivent être

⁴⁰ Documentaire Arte, Manger autrement – L'expérimentation, 2020. Disponible sur : <https://www.arte.tv/fr/videos/086137-000-A/manger-autrement-l-exp experimentation/?fbclid=IwAR327TNCYTiLCTnf-RD1ksTiLUwSMOfOquQ4x0WmK1UIouWzjwLBIEHvgI>

incités à changer (par des sanctions ou des récompenses) ou à s'engager dans des actions qui font sens pour eux. Cette échelle microéconomique est très vite élargie au niveau méso en introduisant les formes de distinction (faisant ainsi écho à la consommation ostentatoire décrite par Veblen⁴¹) et de conformisme que la consommation implique. Ces considérations imposent de réfléchir le changement de comportement comme un processus individuel mais également collectif : « *l'individu est aidé et/ou limité dans son action par les réalités économiques, sociales et matérielles des collectifs et des environnements dans lesquels il évolue* » (Martin et Gaspard, 2017). Ainsi, les actions individuelles doivent être accompagnées d'actions locales. Il est nécessaire de créer de véritables cohésions permettant de penser le territoire comme un collectif. Pour créer ces dernières, il faut « *connaître le territoire et ses besoins* » (Labo de l'ESS, 2020) et valoriser la créativité de ses habitants. Ainsi, chaque habitant se doit d'être sensibilisé aux enjeux de la transition, transition dont les facteurs sont propres à chaque territoire. Il est aussi pertinent ici d'introduire la délimitation des territoires : ces derniers ne doivent être ni trop larges pour ne pas « noyer » la voix d'une partie de la population, ni trop petit pour pouvoir être organisé et peser dans les débats publics. Le terme transition porte alors une certaine positivité pour que l'engagement des habitants soit guidé par l'espoir d'un futur viable.

Il n'est pas envisageable, dans ce travail, d'effectuer une étude systémique précise de la façon dont doivent changer les comportements alimentaires. Il convient seulement d'en énoncer quelques pistes et de dessiner le potentiel rôle des structures ESS dans ces dynamiques de transition comportementales. Les comportements alimentaires n'échappent pas à la logique précédemment décrite. Ainsi, une des contraintes au changement dans ce secteur est l'appartenance à un groupe social (Lahlou, 2005). En effet, si un individu entame une transition vers une consommation plus végétale, par exemple, ce dernier peut être rejeté progressivement de son réseau social si les autres membres n'adhèrent pas à la même pensée. Pour agir sur les aspects psychologiques et sensibiliser les populations, la formation semble pertinente. Ainsi, des associations comme Veni Verdi accordent la possibilité à des urbains de comprendre les cycles de production ou les valeurs nutritives des aliments. Cependant, la formation ne suffit pas, elle n'est qu'un préalable à des actions plus larges. Il s'avère nécessaire d'impliquer les citoyens pour et dans la transition. Ainsi, l'insertion par l'emploi pratiquée par La Ferme du Rail, par exemple, permet d'engager les personnes les plus éloignées de l'activité. Les associations et les groupements de consommateurs, comme les AMAP ou le supermarché coopératif les 400 Coop, allouent aux citoyens une mainmise sur leur consommation, ils (re)deviennent maîtres de ce qu'ils achètent. En outre, ces projets mobilisateurs sont porteurs de liens forts et vitalisant pour les territoires productifs. Finalement, tout l'enjeu est de créer une réelle démocratie alimentaire (Paturel et Ndiaye, 2019) qui prenne en compte l'ensemble des rôles joués par l'alimentation : biologique (elle est vitale) ; sociale (agir ensemble au nom d'une alimentation durable pour tous) ; identitaire (qu'il convient de définir selon les territoires et les mixités) et hédonique (de plaisir). C'est en fournissant aux citoyens les éléments de compréhension de l'alimentation dans son ensemble, des cycles de production à ses fonctions sociales, que la démocratie pourra s'exercer. Il existe alors un réel besoin de transparence des systèmes alimentaires afin que les consommateurs prennent conscience de leurs achats et puissent entamer des changements de comportements. Pour cela, ils doivent pouvoir trouver les

⁴¹ Concept introduit pour la première fois en 1899 dans *Théorie de la classe de loisir*.

structures leur permettant d'assouvir cette volonté, d'où la nécessité de voir essaimer les « circuits-justes » défendus par les structures ESS.

Cependant, comme énoncé par Martin et Gaspard, croire que tous les comportements peuvent ainsi changer s'avère utopiste, et un tel raisonnement ignore notamment les inégalités criantes qui peuvent exister en Île-de-France. L'État, et ses antennes locales, se doivent d'intervenir en créant des chaînes de solidarités. Les pouvoirs publics doivent orienter les comportements, sans les obliger, en s'appuyant sur le tissu de l'ESS pour sensibiliser, informer, impliquer, accompagner. Ainsi, la Convention Citoyenne pour le Climat réclame l'insertion de messages chocs dans les publicités pour des produits alimentaires ultra-transformés, l'enquête d'APPRO 77 souhaite la mise en place « *d'incitations juridiques, fiscales et financières aux achats locaux* ». La labellisation peut également être envisagée. L'acceptabilité de ces mesures provient du degré d'implication des citoyens. C'est en changeant l'environnement global que nous parviendrons à susciter des transitions individuelles.

Enfin, nous pouvons nous demander si le choc traversé ne constitue pas l'espoir d'une accélération des mouvements de transition. De nombreuses initiatives ont éclos : ventes directes, livraisons, raccourcissement des trajets... Pour Chiffolleau (Chiffolleau, 2008), les crises sont un catalyseur de changements, notamment alimentaires. Ainsi, ce sont les poissons et le riz contaminés par les déchets toxiques industriels qui ont poussé, après la seconde guerre mondiale au Japon, « *des femmes des villes à contractualiser avec des producteurs pour s'approvisionner régulièrement en produits sains.* » (Chiffolleau, 2008). Nous assistons alors au développement des *teiki* dont nos AMAP sont largement inspirées. Cette expérience nous permet d'envisager la pérennisation des liens constitués par certains consommateurs pendant la période. Cependant, la courte durée du choc nous questionne et une étude des comportements à plus long terme permettra de conclure sur le potentiel transformateur de cette crise. Finalement, c'est la recherche de sobriété qui doit être soutenue, en encourageant l'autoproduction par exemple. Veni Verdi travaille sur ce sujet, l'association permet à des immeubles collectifs de se doter de jardins à double vocation : produire une partie des aliments consommés et sensibiliser aux modes de production. Les actions doivent être envisagées dans leur diversité pour qu'elles puissent permettre à chacun d'engager le chemin vers une alimentation plus saine, plus sobre, et plus durable.

Finalement, c'est l'implication des citoyens dans les dynamiques de transitions collectives décrites auparavant qui pourra permettre de réels changements des modes de consommation. Ces changements sont nécessaires, les citoyens doivent aller vers plus de sobriété afin de permettre à chacun de se nourrir durablement. Ce simple constat questionne l'organisation du territoire francilien, territoire aux multiples facettes. La solution pour un territoire résilient ne repose-t-elle pas sur une nouvelle organisation de la région ? L'alimentation façonnera-t-elle le territoire ? Quelle serait alors la place des structures de l'ESS de l'alimentation ?

3.3. Quel(s) territoire(s) pour 2050 ?

Cette dernière sous-partie va tenter de fournir des éléments de réponse à ces questions. Bien évidemment, nul ne peut prédire ce que sera l'Île-de-France en 2050. L'envisager permet de fournir un but, un objectif aux recommandations précédentes. Cela accorde également une positivité qu'il convient de garder dans un contexte où l'avenir peut sembler bien sombre. Pour ne pas plonger dans le pessimisme, peut-être réaliste, l'imagination est utile. Nous avons vu son rôle majeur en seconde partie, elle permet de penser collectivement en amont pour ne pas être

surpris par l'urgence. Il convient d'anticiper en accompagnant les dynamiques de transition d'une volonté de changements profonds. Les citoyens ont besoin d'un récit pour s'impliquer (Labo de l'ESS, 2020).

La pertinence d'une vision prospective a été renforcée par un de nos entretiens. La Ferme du Rail n'a pas pu poursuivre ses activités habituelles pour une raison précise : ces salariés n'ont pas pu venir travailler, ils habitaient trop loin de leur lieu d'activité. Cette observation, simple en apparence, questionne les enjeux de mobilité. Au-delà, elle questionne un territoire trop étendu, où le travail se retrouve dépendant de moyens de transport, eux-mêmes dépendants de la ressource pétrolière. L'Île-de-France est aujourd'hui dépendante de son réseau de transports, c'est lui qui permet de créer et maintenir les liens, et, sans ce dernier, l'isolement de certains quartiers risque d'être catastrophique. Nous savons que les réserves en pétrole ne sont pas intarissables, que l'électricité doit être produite. Pourtant, nous en sommes aujourd'hui dépendants questionnant notre capacité à absorber un choc mettant à mal ces approvisionnements. Comment se nourrira-t-on alors sans les transports qui permettent à notre nourriture d'arriver dans nos assiettes ? La préparation est donc primordiale, pour allouer une gestion facilitée dans l'urgence. Nous pouvons ainsi envisager des plans à destination de la population sur les comportements à avoir en cas de crise majeure (comme l'a fait la Suède en 2018⁴²) ou des outils de préparations pour les structures. Cependant, ces solutions s'inscrivent dans le système que nous connaissons, sans en changer les fondements, et donc, ne s'attaquent pas aux causes des problèmes mais à la gestion de leurs conséquences.

Les menaces globales (dérèglement climatique, ressources naturelles en danger, dépendance aux ressources fossiles) nous imposent de réfléchir à de nouveaux modes productifs. « *En France, l'agriculture occupe plus de la moitié du sol métropolitain. Les pratiques agricoles constituent donc la plus grande force d'évolution des paysages, et de la biodiversité qu'ils abritent* » (Les Greniers d'Abondance, 2020). Nous ne reviendrons pas sur les éléments décrits auparavant, l'objectif est ici de penser une autre organisation des territoires guidée par la place centrale de l'alimentation. Pour cela, il est nécessaire de concevoir une autre agriculture, indépendante, diversifiée, locale, respectueuse de son milieu. L'agroécologie en est une piste, elle permet « *l'application des savoirs issus de l'écologie – la science qui étudie les écosystèmes – à l'agronomie, dans le but de concevoir des systèmes agraires soutenables* » (Les Greniers d'Abondance, 2020). L'agriculture renoue avec la terre, elle s'adapte aux territoires, et, les producteurs sont soutenus par les structures ESS. Ces structures doivent permettre de pérenniser, d'accompagner et de promouvoir ces modes de production. C'est par les leviers décrits précédemment qu'elle s'engage dans cette voie. Les mutations du système agricole ne seront ainsi possibles que si elles sont acceptées et accompagnées de transitions dont les facteurs fondamentaux ont été soulignés. Au-delà, ces changements, s'ils veulent avoir lieu, doivent se faire en parallèle de changements plus profonds : des réorganisations territoriales.

Ainsi, des projets voient le jour avec comme ambition de (re)mettre l'alimentation au cœur de l'aménagement de nos territoires. Le projet Ekovores décrit par Delvaux (Delvaux, 2013) en est un exemple. Ce projet est fondé sur une « *symbiose urbaine* »⁴³. L'objectif est de créer des fermes urbaines dans des bâtiments à l'abandon. Ces dernières sont alors amenées à coopérer,

⁴² Manuel If Crisis or War Comes. Ce guide est disponible en anglais sur :

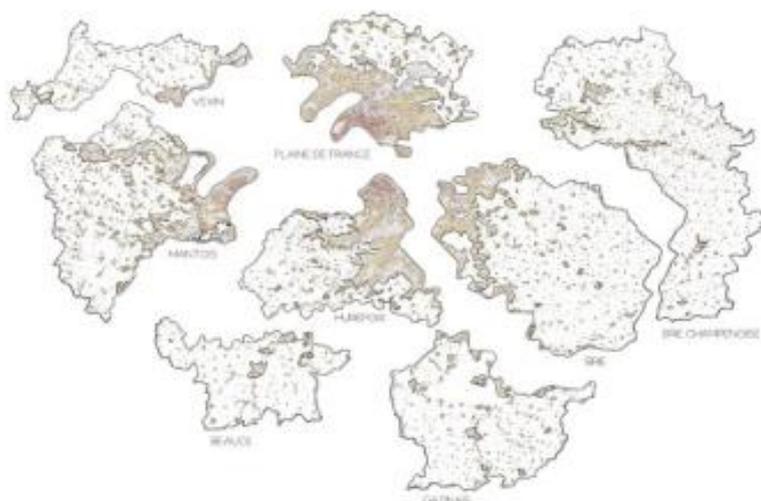
<https://www.msb.se/sv/publikationer/om-krisen-eller-kriget-kommer--engelsk-version/>

⁴³ Voir le site Internet des Ekovores : <https://www.lesekovores.com/economie-circulaire/>

à échanger des intrants, des connaissances, des compétences, et sont à taille humaine. Finalement, le modèle est un exemple parfait d'économie circulaire avec la mise en place de valorisation de déchets gérées par les producteurs. Les Ekovores s'inscrivent pleinement dans l'ESS, ils prônent un modèle coopératif, local, et s'appuie sur l'engagement dont nous avons démontré la force. L'ensemble des acteurs s'inscrit autour d'un projet commun : nourrir durablement la ville. De telles ambitions imposent de revoir l'organisation du territoire francilien avec la création de « *quartiers fermiers* » (Site Internet des Ekovores). L'émergence de ce type de projets provient grandement d'une prise de conscience des consommateurs ; « *Se nourrir apparaît alors comme un moyen de s'inscrire dans un territoire et de l'habiter et c'est dans cette configuration que l'agriculture des territoires métropolitains retrouve une place* » (Brand et Bonnefoy, 2011). Ainsi, Carolyn Steel invente en 2009 le concept de Sitopia du grec « Le lieu de la nourriture ». Elle impulse alors une volonté de voir la ville non plus dépendante de sa nourriture mais construite par celle-ci. Nous assistons alors à un retour vers des systèmes alimentaires locaux et durables, délaissant le système agro-industriel dont l'opacité ne convient plus à une frange croissante de la population. Ces réflexions sur la place de l'alimentation questionnent les enjeux autour de l'Île-de-France. Cette région ne cesse de s'urbaniser (métropole du Grand Paris, agrandissement du réseau de métro, ...), n'en oublie-t-elle pas ce défi fondamental ? Comment, en l'état actuel, cette région peut nourrir ses plus de 12 millions d'habitants durablement ? Ne convient-il pas de penser un autre découpage, d'autres aménagements ?

L'institut Momentum va au-delà des transitions, il affirme que l'Île-de-France va être contrainte à la fragmentation, à sa réorganisation à la suite d'un « *effondrement* »⁴⁴. Il ne convient pas ici de savoir si cet effondrement surviendra mais plutôt d'envisager les pistes évoquées par le rapport comme des solutions pour rendre le territoire plus résilient. Le rapport préconise alors la création de huit biorégions, « *territoire[s] dont les limites ne sont pas définies par des frontières politiques, mais par des limites géographiques.* » (Institut Momentum, 2019).

Figure 2 : Les huit biorégions franciliennes en 2050 selon l'Institut Momentum.



⁴⁴ Voir le rapport Biorégions 2050 – L'Île-de-France après l'effondrement, Institut Momentum, 2019. Disponible sur : <https://www.institutmomentum.org/bioregion-ile-de-france-2050-lile-de-france-apres-leffondrement/>

L'agriculture retrouvera sa place de secteur majoritairement employeur, répondant ainsi aux défis posés ultérieurement. C'est ainsi au niveau local que les relations se joueront, relations qui seront également ouvertes sur l'extérieur. En effet, comme énoncé à plusieurs reprises, l'Île-de-France ne peut être auto-suffisante. Il conviendra de créer des liens avec les biorégions frontalières, relations que les structures ESS commencent déjà à bâtir. En effet, nous pouvons imaginer le rôle majeur de ces modèles qui seront désormais la norme, la localité et la gestion démocratique devenant indispensable. Ce scénario permettrait de garantir à tous une alimentation sécurisée, il convient alors de faire en sorte que son application ne soit pas contrainte mais le fruit de transitions voulues et acceptées. C'est finalement l'ensemble des points forts de l'ESS relevés précédemment qui doivent être mobilisés pour engager ces transitions : coopération, formation, éducation, sensibilisation, implication, solidarité, engagement. Ces structures, en impliquant l'ensemble des parties prenantes, permettent d'envisager les défis auxquels notre société est soumise, elles favorisent l'espoir de voir surgir d'autres modes d'organisation. Elles intègrent de la diversité, et prônent des changements qui, au regard des menaces systémiques pesant sur nos ressources, semblent nécessaire pour éviter des périodes difficiles.

Cette dernière partie de ce travail nous a permis d'envisager les défis majeurs qui concernent l'alimentation en Île-de-France. Le modèle productif se doit de changer, et, ces changements peuvent être portés par des structures ESS dont les collaborations facilitent la vie de producteurs et de consommateurs. Ainsi, ces structures s'offrent comme acteurs majeurs de la recherche de terres exploitables. En sécurisant les débouchés et en prônant des formations sur le terrain, elles suscitent des vocations. Finalement, en sécurisant l'alimentation de milliers de personnes, elles sont essentielles au territoire francilien. Il convient désormais de dépasser la simple diversité qu'elles introduisent aujourd'hui dans le système alimentaire pour porter leurs actions plus haut. Il est donc nécessaire d'élargir leur champ d'action en réfléchissant notamment aux chaînes logistiques, élément majeur des dépendances actuelles. Ces leviers actionnés par les structures ESS doivent s'accompagner de transitions dans le territoire. Là encore, les structures ESS de l'alimentation ont un rôle majeur à jouer en catalysant les coopérations, en dialoguant avec les pouvoirs publics, notamment locaux. Elles offrent des possibilités aux citoyens de s'impliquer, et à l'environnement global de changer. Ainsi, elles sont le levier des changements de comportements individuels. Ces transitions seront longues mais elles se doivent d'être pensées collectivement. Surtout, il est essentiel de les accompagner d'un but, d'un espoir. Ainsi, rendre l'Île-de-France de 2050 plus locale participe à mener à l'acceptabilité de mesures qui seront parfois dures. Nous pouvons imaginer la fragmentation du territoire, territoire alors construit sur la base de l'alimentation et dans un esprit collaboratif, local et solidaire. Les structures ESS de l'alimentation sont les leviers vers cet avenir dont elles seront les acteurs centraux.

CONCLUSION

Ce mémoire a permis de fournir des éléments de réponse afin de concevoir comment les structures de l'ESS de l'alimentation peuvent favoriser la construction d'un territoire francilien plus résilient. La compilation de différentes conceptions de la notion a accordé la construction d'une grille d'analyse à laquelle le terrain s'est confronté. Les entretiens ont permis de retirer des éléments de la crise traversée. Ainsi, les structures interrogées ont, dans l'ensemble, bien réagi. En outre, elles ont permis de sécuriser l'approvisionnement alimentaire de nombre de bénéficiaires, soulignant d'ores et déjà leurs capacités à faire face. Des éléments forts de l'ESS se sont vu être très utiles : la mobilisation, l'engagement, la solidarité, la démocratie, la coopération. L'ensemble de ces facteurs est entré en cohérence avec les éléments théoriques décrits, présentant alors les structures ESS de l'alimentation comme résilientes. En introduisant de la diversité, de la redondance, et une certaine autonomie, ces structures concourent à accorder davantage de souveraineté alimentaire à l'Île-de-France, notamment par le biais de processus démocratiques forts. Finalement, cet ancrage dans les réalités du terrain a offert une meilleure compréhension du potentiel de l'ESS dans ce secteur. En sécurisant les relations et en créant de véritables communautés, cette autre économie s'engage vers la création d'autres territoires, construits par l'alimentation, par et pour les habitants. Ses actions doivent lui donner de la légitimité pour réaliser des plaidoyers proposant des solutions collaboratives aux défis majeurs de l'Île-de-France. C'est la totalité des compétences de ces structures qui permettent de favoriser la résilience alimentaire de l'Île-de-France, elles forment, accompagnent, éduquent, engagent, sécurisent. Elles offrent des modèles pertinents pour concevoir le monde de demain.

De nombreuses pistes ont pu être évoquées dans ce travail. En revanche, il convient d'en souligner les limites, limites qui permettront d'ouvrir sur de futures potentielles études. Tout d'abord, l'Île-de-France a ici très largement été traitée comme une entité lisse, homogène, sans disparités. Or, il s'agit d'un territoire traversé d'inégalités profondes, et, les solutions à envisager ne peuvent être adaptées qu'en étant spécifiques aux lieux d'application. Ensuite, les entretiens, bien que pertinents, n'ont pas ouvert la voie à des comparaisons. Ainsi, il aurait pu être intéressant d'interroger des structures dite « classiques » pour introduire des différences et analyser en quoi ces dernières favorisent ou non la résilience. En outre, les entretiens n'ont laissé aucune place aux producteurs, leurs paroles n'ont été que rapportées. Il conviendrait de les interroger pour connaître leur sentiment vis-à-vis des structures ESS de l'alimentation et de leur potentiel transformateur. Enfin, il est difficile de tirer des conclusions d'une période inachevée. Les difficultés à venir seront de taille pour les structures, les territoires et les citoyens. Ce manque de recul peut introduire des biais qu'une étude de long terme permettrait de corriger.

C'est donc, finalement, le long terme que l'ensemble de ces éléments questionne. Les structures vont-elles apprendre de cette crise ? Et si oui, cet apprentissage sera-t-il accompagné de transitions fortes ? Nous avons noté le rôle essentiel de l'imaginaire collectif. Il semble être la clef pour des mutations profondes de nos systèmes, mutations qu'il convient d'engager pour garantir durablement une alimentation pour tous. Il conviendrait d'intégrer cette étude à des recherches transdisciplinaires. Par exemple, des approches psychologiques et anthropologiques permettraient de rendre compte des évolutions comportementales, ou, les enseignements tirés de la géographie et de l'histoire éclairciraient les problématiques liées à l'aménagement des

territoires. Les angles d'attaque sont multiples pour un concept aussi riche et large que la résilience. Il est nécessaire de faire travailler autour de ce projet commun un maximum d'acteurs venus de différents champs scientifiques. Nous espérons ainsi que le choc vécu ne restera pas sans résonance et qu'il impliquera la rédaction de travaux et la mise en place de consultations afin que les populations puissent coconstruire, toutes ensemble, une Île-de-France permettant à chacun de se nourrir durablement. Les structures ESS de l'alimentation et au-delà, devront être plus visibles pour que leurs solutions s'offrent aux plus grand nombre.

RÉFÉRENCES

- ADGER W. Neils, 2000, « Social and Ecological Resilience: Are They Related? » [En ligne], *Progress in Human Geography*, 24, n°3, pp. 347-364. Disponible sur : <https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1191/030913200701540465> [Consulté le 13/05/2020].
- ALBRECHT Glenn, 2020, « Les émotions de la Terre : Des nouveaux mots pour un nouveaux monde » [En ligne], Actes Sud, Préface. Disponible sur : <https://books.google.fr/books?id=TOzNDwAAQBAJ&printsec=frontcover&dq=les+%C3%A9motions+de+la+terre&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwiUhKu794XqAhV7eAKHfv7AJUQ6AEIKDAA#v=onepage&q=les%20%C3%A9motions%20de%20la%20terre&f=false> [Consulté le 10/06/2020].
- ASCHAN-LEYGONIE Christina, 2000, « Vers une analyse de la résilience des systèmes spatiaux. » [En ligne], *Géographie-cités*, 29, n° 1, pp. 64-77. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/spgeo_0046-2497_2000_num_29_1_1968 [Consulté le 25/05/2020].
- BOGNON Sabine, BARLES Sabine, BILLEN Gilles, GARNIER Josette, 2018, « Approvisionnement alimentaire parisien du XVIIIe au XXIe siècle : les flux et leur gouvernance. Récit d'une trajectoire socioécologique » [En ligne], *Natures Sciences Sociétés*, 26, pp. 17-32. Disponible sur : <https://eds-a-ebsohost-com.bibelec.univ-lyon2.fr/eds/pdfviewer/pdfviewer?vid=3&sid=855ec5e2-022f-4e62-b1d4-4607d68a3454%40sdc-v-sessmgr02> [Consulté le 05/05/2020].
- BOUKHARAEVA Louiza, MARLOIE Marcel, 2011, « Des sols agricoles au service de la résilience urbaine : réflexions à partir du cas de la Russie » [En ligne], *ERES - Espaces et Sociétés*, 2011/4, n° 147, pp. 135-153. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2011-4-page-135.htm> [Consulté le 12/05/2020].
- BRAND Caroline, BONNEFOY Serge, 2011, « L'alimentation des sociétés urbaines : une cure de jouvence pour l'agriculture des territoires métropolitains ? » [En ligne], *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement*, 11, n°2. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/vertigo/11199> [Consulté le 05/05/2020].
- CHIFFOLEAU Yuna, 2008, « Chapitre 1. Les circuits courts de commercialisation en agriculture : diversité et enjeux pour le développement durable. » [En ligne], dans *Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires.*, Educagri éditions, pp. 19-30. Disponible sur : <https://www.cairn.info/les-circuits-courts-alimentaires--9782844447104-page-19.htm> [Consulté le 25/06/2020].
- Commissariat Général au Développement Durable, 2014, « Villes résilientes. Séminaire de travail Bruay-la-Buissière - 10 octobre 2013 » [En ligne]. Disponible sur : https://www.cerema.fr/system/files/documents/2017/10/actes_Villes_resilientes_Bruay_VF2_cle5bfcc8.pdf [Consulté le 25/05/2020].
- Convention Citoyenne pour le Climat, 2020, « Les propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat » [En ligne]. Disponible sur : <https://propositions.conventioncitoyennepourleclimat.fr/pdf/ccc-rapport-final.pdf> [Consulté le 26/06/2020].

- DAUPHINE André, PROVITOLO Damienne, 2007, « La résilience : un concept pour la gestion des risques » [En ligne], *Annales de géographie*, 2007/2, n°654, pp. 115-125. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2007-2-page-115.htm> [Consulté le 12/05/2020].
- DELVAUX François, 2013, « Soutenir et (re)construire des systèmes alimentaires localisés : les contours d'une (re)localisation » [En ligne], *Entraide & Fraternité*. Disponible sur : <https://www.entraide.be/IMG/pdf/etude- systemes alimentaires localis r s - relocalisation fd - final.pdf>. [Consulté le 12/05/2020].
- FAO, 2008, « Sécurité alimentaire : l'information pour l'action » [En ligne], Programme CE-FAO. Disponible sur : <http://www.fao.org/3/a-al936f.pdf> [Consulté le 20/06/2020].
- INSEE, 2016, Collectivité territoriale / Collectivité locale [En ligne], *Définitions, méthodes et qualité*. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1353> [Consulté le 19/06/2020].
- INSEE, 2017, Flash Île-de-France [En ligne]. Disponible sur : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4270719#:~:text=L'%C3%8ELe%2Dde%2DFrance%2C%20la%20r%C3%A9gion%20la%20plus,la%20population%20de%20France%20m%C3%A9ropolitaine.> [Consulté le 18/06/2020].
- Institut Momentum, 2019, « Biorégions 2050 – L'Île-de-France après l'effondrement » [En ligne]. Disponible sur : <https://www.institutmomentum.org/bioregion-ile-de-france-2050-lile-de-france-apres-leffondrement/> [Consulté le 28/06/2020].
- Labo de l'ESS, 2020, « Dynamiques collectives de transitions dans les territoires. » [En ligne], Pré-rapport. Disponible sur : http://www.lelabo-ess.org/IMG/pdf/pre-rapport_dpt_vf_web.pdf?fbclid=IwAR0dRHurRQ1S9uaY8Go7Xj2xIAdgiP0Exgp0IM0qd2SBfSCcM1K4DdEmWM. [Consulté le 05/06/2020].
- LAHLOU Saadi, 2005, « Peut-on changer les comportements alimentaires ? » [En ligne], *Cahiers de nutrition et de diététique*, 40 (2), pp. 91-96. Disponible sur : http://eprints.lse.ac.uk/33153/1/Peut-on_changer_les_comportements_alimentaires_%28lsero%29.pdf [Consulté le 26/06/2020].
- LAVIGNE Jean-Claude, 1988, « Au fil du risque, les villes : Une approche symbolique de la gestion urbaine. » [En ligne], *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 40, n° Risques et périls, pp. 11-16. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_1988_num_40_1_1401 [Consulté le 25/05/2020].
- Les Greniers d'Abondance, 2020, « Vers la résilience alimentaire : faire face aux menaces globales à l'échelle des territoires » [En ligne]. Disponible sur : <https://resiliencealimentaire.org/>. [Consulté le 25/06/2020].
- MARTIN Solange, GASPARD Albane, 2017, « Les comportements, levier de la transition écologique ? Comprendre et influencer les comportements individuels et les dynamiques collectives. » [En ligne], *Futibles*, 2017/4, n° 419, pp. 33-44. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-futuribles-2017-4-page-33.htm> [Consulté le 26/06/2020].
- PADDEU Flaminia, 2012, « Faire face à la crise économique à Detroit : les pratiques alternatives au service d'une résilience urbaine ? » [En ligne], *L'information géographique*, 76, n° 2012/4, pp.

119-139. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-l-information-geographique-2012-4-page-119.htm> [Consulté le 25/05/2020].

PATUREL Dominique, NDIAYE Patrice, 2019, « Démocratie alimentaire : de quoi parle-t-on ? » [En ligne], Les Chroniques "Démocratie Alimentaire" - Volet 1, Chaire UNESCO. Disponible sur : <http://www.chaireunesco-adm.com/Democratie-alimentaire-de-quoi-parle-t-on#:~:text=C'est%20%C3%A0%20partir%20de,%2Dci%20et%20l'agriculture.> [Consulté le 20/06/2020].

PINTO Hugo, NORONHA Teresa, VAZ Eric, 2018, « Resilience and Regional Dynamics » [En ligne], p. 33 Fig. 3.1. Disponible sur : <https://books.google.fr/books?id=7JNqDwAAQBAJ&pg=PA33&lpg=PA33&dq=sylva+sylvorum+resilience&source=bl&ots=GjboJ2UKt4&sig=ACfU3U27hBIxKf-DJm-c2msbCaQU2XIJ9w&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKEwjIz5Pcv4PqAhURUBUIHUy-D-8Q6AEwDHoECAyQAQ#v=onepage&q=sylva%20sylvorum%20resilience&f=false>. [Consulté le 15/06/2020].

RASTOIN Jean-Louis, GHERSI Gérard, 2010, « Le système alimentaire mondial - Concepts et méthodes, analyses et dynamiques » [En ligne], Editions Quæ, Collection Synthèses, Chapitre 1 – pp. 13-75. Disponible sur : <https://www.cairn.info/bibelec.univ-lyon2.fr/le-systeme-alimentaire-mondial--9782759206100.htm>. [Consulté le 17/06/2020].

RIPOLL Fabrice, 2010, « L'économie « solidaire » et « relocalisée » comme construction d'un capital social de proximité. Le cas des Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) » [En ligne], *Regards Sociologiques*, n° 40, pp. 59-75. Disponible sur : https://www.researchgate.net/publication/259621039_L'economie_solidaire_et_relocalisee_comme_construction_d'un_capital_social_de_proximite_Le_cas_des_Associations_pour_le_maintien_d'une_agriculture_paysanne_AMAP [Consulté le 02/05/2020].

SINAI Agnès, SERVIGNE Pablo, STEVENS Raphaël, 2017, « Petit traité de résilience locale » [En ligne], Les Editions Ecosociété. Disponible sur : <http://unr-ra.scholarvox.com/bibelec.univ-lyon2.fr/book/88839514> [Consulté le 22/04/2020].

TISSERON Serge, 2017, « La résilience - Chapitre premier - Histoire d'une boîte à outils. » [En ligne], Serge Tisseron éd., Presses Universitaires de France, pp. 17-41. Disponible sur : <https://www.cairn.info/bibelec.univ-lyon2.fr/la-resilience--9782130792581-page-17.htm>. [Consulté le 15/06/2020].

TIMMERMAN Peter, 1981, « Vulnerability, Resilience, ans the Collapse of Society. » [En ligne], *Environmental Monograph*, n°1. Disponible sur : <http://www.ilankelman.org/miscellany/Timmerman1981.pdf> [Consulté le 05/06/2020].

TRAVERSAC Jean-Baptiste, 2010, « Innovations institutionnelles dans le système alimentaire de l'Île-de-France » [En ligne], *Pour*, n° 205-206, pp. 205-214. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-pour-2010-2-page-205.htm> [Consulté le 05/05/2020].

Utopies, 2017, « Autonomie alimentaire des villes : état des lieux et enjeux pour la filière Agro-Alimentaire française » [En ligne], Notes de position, n°12. Disponible sur : <https://www.utopies.com/publications/autonomie-alimentaire-des-villes/>. [Consulté le 07/05/2020].

VILLAR Clara, DAVID Michel, 2014, « La résilience, un outil pour les territoires ? » [En ligne], *Séminaire IT-GO Rosko 2014*. Disponible sur : https://www.cerema.fr/system/files/documents/2017/10/VILLAR_DAVID_article_completV4_cle7315c6.pdf [Consulté le 21/04/2020].

SITES INTERNET

Abiosol : <http://devenirpaysan-idf.org/>

Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) Île-de-France : <https://ile-de-france.ademe.fr/>

Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle (AFAUP) : <http://www.afaup.org/>

Chambre Régionale d'économie sociale et solidaire d'Île-de-France : <https://www.cressidf.org/>

Ekovores : <https://www.lesekovores.com/>

Groupement des Agriculteurs Bio d'Île-de-France (GAB) : <https://www.bioiledefrance.fr/>

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation : <https://agriculture.gouv.fr/>

Terre de Liens : <https://terredeliens.org/>

ANNEXES

ANNEXE 1 : Grille d'entretiens.

Thématiques	Questions	Traduction concrète/informations à récolter
Présentation et préparation de la structure	- Pouvez-vous présenter en quelques mots votre structure et ses objectifs/missions ?	Définir le secteur d'activité, les débouchés, la chaîne de valeur.
	- Comment votre structure s'était - elle préparée à une telle crise ? (S'était-elle préparée ?)	Mise en place de dispositifs spécifiques ou juste la nature même de son activité qui lui permet de faire face. Recherche des facteurs de vulnérabilité ou de robustesse.
	Comment percevez-vous le rôle de votre structure dans la période actuelle ?	Positionnement dans la période. Permet de contextualiser le discours et de repérer les éléments de subjectivité.
Impact sur l'activité et adaptation	Comment la crise actuelle impacte votre activité (y compris sensibilisation, formation, ...) ?	Chercher des infos concrètes, notamment des données chiffrées en termes de chiffres d'activité, fréquentation, variation par rapport à l'année dernière, ... + Prise en compte de l'organisation du travail.
	Comment réagissez-vous à l'évolution de cette activité ? Mettez-vous en place de nouvelles initiatives, nouvelles pratiques ?	Capter la capacité de réactivité de la structure qui peut être un facteur de résilience. Interroger la temporalité : quand les nouvelles initiatives ont vu le jour ?
Influence de l'environnement externe : rôle des partenaires privés et publics	Comment les politiques publiques contribuent à vous soutenir dans cette période ?	Chercher les impacts des aides concrètes mises en place par l'Etat. Ne pas évoquer le mot « aider » pour pouvoir capter la vision négative ou positive qu'en livre l'enquêté.. + Essayer de graduer les actions de l'échelle locale à plus globale.

		Y a-t-il aussi des actions des collectivités ?
	Comment les mesures gouvernementales impactent votre logistique ?	Niveau plus opérationnel, va sans doute rejoindre l'adaptation des activités.
	Quels sont vos partenaires et quelle est leur importance dans cette période ? (Nouveaux partenaires ? Rôle des citoyens ?)	Comprendre comment les partenaires s'en sortent et tenter d'établir des liens de causalité entre nombre de partenariats et résilience de la structure.
	Appartenez-vous à un réseau ? Si oui, comment vous aide-t-il à vivre cette période ?	A voir si répétition avec au-dessus. Peut être intéressant de voir l'importance de la collaboration dans cette période.
Le rôle des parties prenantes internes	Comment adaptez-vous votre main d'œuvre, vos bénévoles à la situation actuelle ?	Quelle est la nouvelle organisation du travail ?
	Comment la gouvernance participative permet-elle, selon vous, une meilleure adaptation ?	Chercher des exemples concrets, d'une décision, de moyens mis en œuvre afin de conserver la fonction démocratique.
	Quels sont les retours de vos usagers ? Et comment les prenez-vous en compte ?	Attention à la répétition avec la question précédente. Plus orientée sur les modes de consultation.
Et après ?	Comment envisagez-vous les conséquences de cette crise à plus long terme ?	Plus dans le discours, à poser pour voir les opinions de l'enquêté sur la suite et le rôle qu'il donne à sa structure.
	Comment envisagez-vous les évolutions de votre structure/organisation ?	La structure va-t-elle prendre en compte cette crise dans le futur ? Quelles sont ses perspectives d'évolution ? Conditions de pérennisation éléments de compréhension sur des facteurs de pérennisation de ces démarches.

ANNEXE 2 : Contacts et structures interrogés

Contact	Structure	Poste au sein de la structure
Alexis Toulza	La Chorba	Coordinateur
Anaïs Franc	Veni Verdi	Salariée, spécialisée dans la communication
André Villeneuve	AMAP Bougival (78)	Président
Anne Tison	Excellents Excédents	Directrice générale
Flavien Guittard	Appro 77	Directeur
Frédérique Texier	AMAP Mareil-Marly (78)	Présidente
Jonathan Gallery	Le Producteur Local	Directeur du magasin
Maggy Legrand, Robert Chassang, Yannick Alvarez	400 Coop	Membres de la coopérative et des différents groupes spécialisés
Nathalie Zanato	Coop Bio Île-de-France	Directrice
Soline Canneva	La Ferme du Rail	Chargée de développement pour l'association Travail et Vie, une des porteuses du projet La Ferme du Rail.

ANNEXE 3 : Présentations brèves des structures interrogées.

- **Agriculture urbaine :**

- La Ferme du Rail :

Date de création : 2019 (lauréat de l'appel à projets de la ville de Paris « Réinventer Paris » en 2014).

Statut juridique : 4 associations gestionnaires indépendantes réunies autour de ce projet commun : Travail et Vie (Insertion professionnelle des personnes à la rue) ; Atoll 75 (hébergement social) ; Bail Pour Tous (logement social) ; Le Passage à Niveau (restaurant de la ferme).

Nombre de salariés : 5 Equivalent Temps Plein (ETP) sur les Chantiers d'Insertion et 2 encadrants techniques.

Objectifs/missions : Proposer un site ouvert sur le quartier, avec une certaine mixité sociale, économie circulaire. Activité de compost. Production maraîchère à destination du restaurant.

Activité pendant la crise : Tous les salariés sauf celui habitant sur site ont été arrêtés. La première récolte a été assurée et vendue à une épicerie du quartier pour pallier la fermeture du restaurant. Arrêt des activités de compost et des chantiers en cours.

Site Internet : <https://www.fermedurail.org/>

- Veni Verdi :

Date de création : 2010

Statut juridique : Association

Nombre de salariés : 15 salariés

Objectifs/missions : Pédagogie auprès des enfants. Implantation de jardins dans les écoles et les collèges. Vente de la production maraîchère et de fleurs. Formation auprès d'habitants de résidences et de personnes en réinsertion.

Activité pendant la crise : Les activités auprès des enfants se sont arrêtées. Concentration sur l'activité de production alimentaire et ventes aux particuliers. Organisation d'une vente le 8 mai avec une affluence record. Réalisation de formation en ligne.

Site Internet : <http://www.veniverdi.fr/notre-histoire/>

● **Aide alimentaire :**

- APPRO 77 – Croix Rouge Insertion.

Date de création : Fin 2016

Statut juridique : Association

Nombre de salariés : 25 salariés en insertion et 5 salariés permanents.

Objectifs/missions : Lutte contre le gaspillage en récupérant les invendus (notamment des grandes surfaces). Aide alimentaire. Insertion par l'activité économique.

Activité pendant la crise : Doublement de l'activité pendant la crise. Afflux de dons dans les premiers jours à la suite de la fermeture des restaurants. Fourniture de produits à de nouvelles associations auparavant non spécialisées dans le domaine de l'aide alimentaire. Explosion du nombre de paniers distribués aux centres de demandeurs d'asiles (HUDA).

Site Internet : <https://www.croix-rouge.fr/La-Croix-Rouge/Croix-Rouge-insertion/Etablissements/Appro-77>

- La Chorba

Date de création : 1998

Statut juridique : Association

Nombre de salariés : 11 salariés permanents, environ 30 salariés en insertion par an sur des contrats d'un an.

Objectifs/missions : Aide alimentaire, lutte contre le gaspillage, insertion par l'emploi. Distribution de repas chauds, de colis, de colis à domicile, maraudes.

Activité pendant la crise : Continuité d'activité. Afflux de dons dans les premiers jours à la suite de la fermeture des restaurants. Renforcement de l'activité colis à domicile.

Site Internet : <https://lachorba.fr/>

● **AMAP :**

- AMAP de Bougival :

Date de création : Juin 2017

Statut juridique : Association

Nombre d'adhérents : 140

Objectifs/missions : Promouvoir une agriculture biologique, respectueuse des producteurs, dans une communauté engageante. Distribution hebdomadaire et mise en place de produits à la demande via le site Cagette.net. Mise en place de soirées dégustation afin de faire découvrir les produits des producteurs. Maraîchers fournisseurs originaires de La Manche (ils livrent plusieurs AMAP de la région).

Activité pendant la crise : Continuité d'activité. Mise en place du protocole sanitaire (dont la mise en place d'un Drive Voiture/Vélo). Mise en place de quelques livraisons pour les « personnes fragiles ».

Site Internet : <https://app.cagette.net/group/1358>

- AMAP de Mareil-Marly :

Date de création : 2009

Statut juridique : Association

Nombre d'adhérents : Environ 80

Objectifs/missions : Promouvoir une agriculture biologique, respectueuse des producteurs, dans une communauté engageante. Maraîchers fournisseurs originaires de La Manche (ils livrent plusieurs AMAP de la région). Offre de 13 produits en plus des paniers.

Activité pendant la crise : Continuité d'activité. Mise en place du protocole sanitaire. Mise en place d'un système de livraisons à domicile basé sur les adhérents et par quartier. Un habitant de chaque quartier était désigné pour distribuer chaque semaine les paniers aux autres.

Site Internet : <http://lesbiopaniersdemareil.org/>

• **Coopératives de producteurs :**

- Coop Bio Île-de-France :

Date de création : Avril 2011

Statut juridique : Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). 6 collèges : Agriculteurs ; Salariés ; Partenaires ; Collectivités Territoriales ; Clients ; Transformateurs/Distributeurs.

Nombre de salariés : Environ 60 exploitations agricoles bio en Île-de-France. Pas la donnée sur le nombre de salariés.

Objectifs/missions : Structuration de l'offre de produits biologiques en Île-de-France. Offrir aux producteurs une sécurité, des prix rémunérateurs. Valoriser et développer des partenariats durables.

Activité pendant la crise : Continuité d'activité. Avant la crise, 40% des débouchés vers les magasins spécialisés et 60% vers la restauration collective. Pendant la crise, tout a été reporté sur les magasins spécialisés (+80% sur ce débouché-là), permet de faire le même chiffre

d'affaire que l'année dernière. Adaptation de la production à ces débouchés (exemple des pommes de terre, qui au lieu d'être transformées pour les crèches, ont été vendues brutes).

Site Internet : <https://commandes.lacooperativebiodiledefrance.fr/>

- Le Producteur Local :

Date de création : Boutique du 20^{ème} arrondissement ouverte en janvier 2019.

Statut juridique : Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). 5 boutiques en France.

Nombre de salariés : 45 producteurs dans la coopérative. Pas de donnée sur le nombre de salariés.

Objectifs/missions : Producteurs à moins de 150km. La boutique est leur point de vente, location d'un espace pour la vente. 100% du prix de vente revient au producteur. Le producteur est responsable de sa politique de prix. Le producteur est au cœur du projet.

Activité pendant la crise : Activité amplifiée pendant la crise. Maintien des horaires habituelles afin d'étaler les flux de clients. Non mise en place de livraison pour assurer les approvisionnements des clients fidèles. Embauche d'un CDD pour faire face à l'afflux de demande.

Site Internet : <https://leproducteurlocal.fr/>

● **Société commerciale (en cours d'agrément ESUS⁴⁵) :**

- Excellents Excédents :

Date de création : Septembre 2016

Statut juridique : SAS

Nombre de salariés : 4

Objectifs/missions : Valorisation des excédents de la restauration collective. Etablissement de repas à destination d'un public avec une importante mixité sociale.

Activité pendant la crise : Cessation de l'activité. Les deux cofondateurs ont poursuivi bénévolement pour garantir la sécurité de leurs receveurs. Salariés au chômage partiel. Activité bénévole permise par leurs connaissances du milieu et des acteurs, mise en relation.

Site Internet : <https://www.excellents-excedents.fr/valorisez-vos-excedents/>

● **Supermarché coopératif :**

- 400 Coop :

Date de création : Février 2019.

Statut juridique : SAS Coopérative

Nombre de coopérateurs : 800 inscrits, dont 200 considérés comme « dormants ».

⁴⁵ Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale. Agrément lié à la loi relative à l'Economie Sociale et Solidaire de 2014.

Objectifs/missions : Gestion collective d'un magasin. Chaque membre doit effectuer un créneau de 3 heures environ une fois par mois.

Activité pendant la crise : Continuité d'activité. Mise en place des règles sanitaires. Fermeture du vrac. Livraison à domicile pour les personnes fragiles. Pénuries sur certains produits de base (farine, pâtes, ...).

Site Internet : <https://les400coop.fr/>

FIGURES ET TABLEAUX

Figure 1 : Les 9 blocs du systèmes alimentaires (Rastoin et Gherzi, 2010).

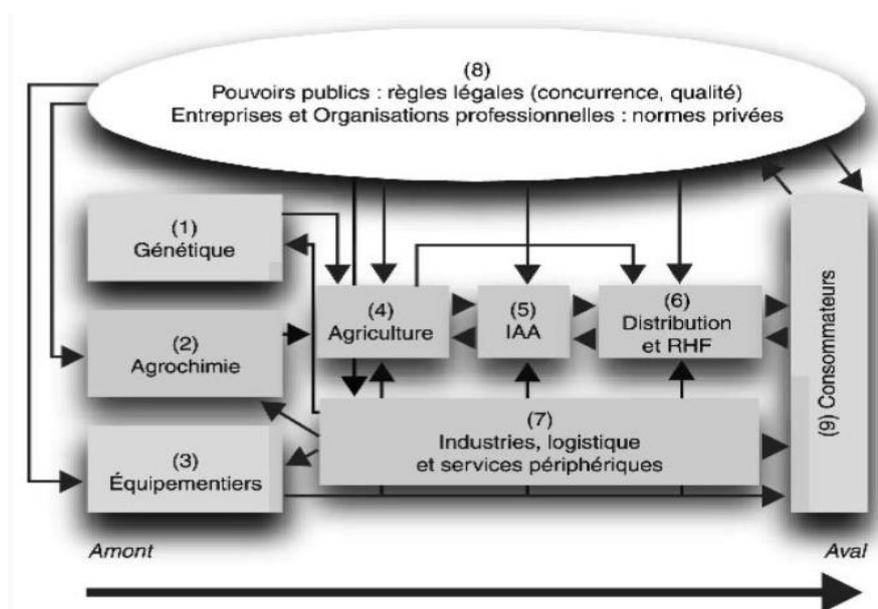


Tableau 1 : Grille d'analyse des critères de résilience.

Piliers de la résilience alimentaire	Facteurs à rechercher	Objectifs
Souveraineté alimentaire	Equilibre autonomie/dépendance ; Mobilisation ; Engagement ; Collaboration ; Partenariats ; Pouvoirs publics ; Diversité ; Redondance ; Organisation.	Parvenir à protéger les ressources naturelles, à créer des collaborations diverses et engageantes pour garantir un approvisionnement de la région appuyé par des mécanismes de coopération avec les autres territoires. Les spécificités de l'Île-de-France renforcent ces besoins de coopérations engageantes.
Démocratie alimentaire	Education ; Engagement ; Partenariats ; Pouvoirs publics, Diversité.	Faire participer l'ensemble des citoyens éduqués aux enjeux de l'alimentation à la définition du système alimentaire en donnant un sens à leurs actions. Mobiliser et engager les différents acteurs autour de projets communs et dans un esprit collaboratif.
Sécurité alimentaire	Apprentissage ; Pouvoirs publics ; Diversité ; Sécurisation des approvisionnements ; Fidélisation du facteur humain ; Solidarité.	Permettre à chacun de pouvoir se nourrir durablement. Impose de réfléchir à la diversité des canaux et aux spécificités écologiques, économiques, démographiques et sociales du territoire Francilien.

Tableau 2 : Défis et leviers d'action pour une alimentation sécurisée pour tous en Île-de-France

Défis liés à l'alimentation pour le territoire Francilien	Facteurs de résilience associés	Solutions ESS/Leviers d'action
Conserver et diversifié les terres agricoles existantes.	Mobilisation ; Redondance ; Pouvoirs publics ; Partenariats ; Sécurisation des approvisionnements ; Diversité.	Plaidoyer réalisé par réseaux. Construction de partenariats entre les structures. Faciliter l'accès au foncier à travers la solidarité (Terre de Liens). Protéger les ressources naturelles (Développement du bio)
Développer les surfaces agricoles.	Engagement ; Sécurisation des approvisionnements ; Collaboration ; Redondance.	Faciliter l'accès au foncier pour les petites exploitations (Terre de Liens, GAB). Développer l'agriculture urbaine. Mobiliser autour d'un projet commun.
Conserver les producteurs en exercice.	Collaboration ; Engagement ; local.	Les impliquer dans des communautés locales. Nouer de vrais liens basés sur la confiance et la fidélisation. Coopératives de producteurs, AMAP.
Susciter des vocations.	Collaboration ; Mobilisation ; Diversité ; Pouvoirs publics ; Réseaux ; Fidélisation ; Education ; Autonomie.	Former, aider à l'installation, sécuriser les débouchés. Permettre aux producteurs de se concentrer sereinement sur son cœur de métier. Dynamique Abiosol.
Revaloriser les métiers agricoles.	Autonomie ; Mobiliser ; Engagement ; Pouvoirs publics.	Rendre attractif le secteur. Travail de concert avec les pouvoirs publics. Implication de toutes les parties prenantes. Rôle de plaidoyer de l'ESS. Discussions collectives sur l'alimentation, lancer une grande concertation, ...
Sécuriser les approvisionnements.	Equilibre autonomie/dépendance ; Engagement ; Partenariats ; Organisation/structuration ; Diversité ; Redondance.	Continuer à développer des « circuits courts » locaux ». Développer des circuits justes, engageants pour les producteurs et les consommateurs. Développer le recours au train et faciliter son accès aux petits producteurs.
Garantir la sécurité alimentaire.	Solidarité ; Collaboration ; Pouvoirs publics. ; Sécurisation des approvisionnements	Maintenir le tissu associatif fort de l'aide alimentaire. Soutenir financièrement ses actions en le rendant moins dépendant des dons. Développer des cantines solidaires. Collaborer avec les pouvoirs publics.

Figure 2 : Les huit biorégions franciliennes en 2050 selon l'Institut Momentum.



TABLE DES MATIÈRES :

INTRODUCTION	1
1. LA RÉSILIENCE ALIMENTAIRE EN ÎLE-DE-FRANCE : ENJEUX ET DÉFIS	5
1.1. La résilience, une notion polysémique en proie à de nombreux débats	5
1.1.1. Vers un concept « sur-mobilisé » ?.....	5
1.1.2. Entre résilience, vulnérabilité, résistance et stabilité	7
1.2. La résilience du système alimentaire	8
1.2.1. Définir le système alimentaire.....	8
1.2.2. Les enjeux et les pistes de la résilience alimentaire	10
1.3. Les enjeux d'un territoire francilien résilient	11
1.3.1. Construire la résilience d'un territoire	12
1.3.2. Inscrire la résilience alimentaire dans le territoire francilien.....	13
2. VIVRE UN CHOC : L'EXPÉRIENCE DES STRUCTURES ESS DE L'ALIMENTATION EN ÎLE-DE-FRANCE	18
2.1. Le rôle majeur de l'engagement comme facteur clé de réactivité et d'adaptation.	18
2.1.1. Le sens de l'activité, élément d'une mobilisation nécessaire.....	19
2.1.2. L'engagement des producteurs, facteur de pérennisation de l'approvisionnement.	21
2.2. Partenariats, collaborations et réseaux : la construction d'un tissu résilient	23
2.2.1. Une logique collaborative importante en temps de choc	23
2.2.2. Le rôle des pouvoirs publics.....	25
2.2.3. Le réseau : mutualisation et transmission de valeurs.....	27
2.3. La résilience interne, entre préparation et adaptation au choc	28
2.3.1. Apprentissage et expériences passées comme facteurs clefs de préparation	28
2.3.2. Renforcer la structuration et professionnaliser.....	30
2.3.3. Les enjeux d'une gouvernance démocratique	31
3. L'ESS, PRÉMICES D'UN SYSTÈME ALIMENTAIRE FRANCILIEN PLUS RÉSILIENT ?	33
3.1. Favoriser une alimentation sécurisée pour tous	33
3.1.1. Sécuriser la production : le défi des terres agricoles	33
3.1.2. Engager les forces humaines : maintenir et susciter les vocations	35
3.1.3. Une alimentation garantie pour tous, tout le temps	37
3.2. Les transitions vers un territoire plus résilient	40
3.2.1. La nécessité de dynamiques de transitions collectives	40

3.2.2. Vers la démocratie alimentaire : acceptabilité, implication, éducation, transition. .42	
3.3. Quel(s) territoire(s) pour 2050 ?	44
CONCLUSION	48
RÉFÉRENCES	50
SITES INTERNET	53
ANNEXES	54
ANNEXE 1	54
ANNEXE 2	56
ANNEXE 3	56
FIGURES ET TABLEAUX	61
Figure 1	61
Tableau 1	61
Tableau 2	62
Figure 2	63

RÉSUMÉ

Ce mémoire propose des réponses pour construire un territoire francilien plus résilient. En envisageant un ensemble de conceptions du terme résilience, il essaie de définir cette notion polysémique. C'est ainsi qu'il se rattache à un objet particulier, l'alimentation, et à un territoire, l'Île-de-France. Ces ancrages octroient la mise en place d'une grille de lecture dont le contenu éclaircit l'analyse. En effet, c'est en capitalisant sur les éléments que le confinement a soulevé que ce travail cherche à amorcer une réflexion sur la place essentielle des structures ESS de l'alimentation. Ces dernières, de la coopérative à l'association, en passant par la société commerciale, ont fait preuve d'une grande réactivité et d'une bonne adaptation. Leurs éléments constitutifs se sont révélés utiles pendant cette période : l'engagement, la mobilisation, la collaboration, la démocratie, ont alloué une sécurisation des receveurs et donc, une alimentation durablement disponible pour tous. Dans un territoire francilien aux enjeux multiples, elles se révèlent être des modèles pertinents à étudier et à envisager. La crise doit alors servir de levier, accorder un apprentissage à ces structures et au territoire qui doit prendre conscience de l'importance de l'alimentation. Le modèle actuel ne pourra pas durer éternellement, il est nécessaire de le repenser pour ne pas être confronté à sa chute. Ainsi les structures ESS de l'alimentation s'offrent-elles comme solutions à des défis de détails. Elles permettent de sécuriser les producteurs et les receveurs, peuvent susciter des vocations, éduquent, forment, accompagnent. Elles introduisent de la diversité, de la redondance et permettent d'impliquer les citoyens. C'est ainsi que se vivent les transitions, en engageant les populations dans un mouvement collectif que l'environnement facilite. Les structures ESS de l'alimentation en sont une partie de la solution, elles offrent l'espoir d'une Île-de-France construite par l'alimentation, répondant ainsi aux besoins vitaux de ses membres. En faisant cela, elles ouvrent les réflexions sur les limites de l'urbanisation et sur une redéfinition des territoires. Leurs rôles majeurs ont été démontrés, nous espérons, dès lors, qu'elles pourront les exercer pleinement.

MOTS CLEFS : Résilience ; Île-de-France ; ESS ; Alimentation ; Économie ; Territoire ; Structures ; Crise ; Choc ; Souveraineté ; Démocratie ; Sécurité.

CONTACT :

Victor Vachelard,

Étudiant en Master 1 Économie Sociale et solidaire, Promotion 2019-2020,

Université Lumière Lyon II,

Mail : vvachelard@yahoo.com